

NOUVELLE FORMULE



n° 18 / printemps 2016



10 ans déjà !

La nouvelle formule de La lettre B vous permet de prendre connaissance des actions financées grâce à la contribution volontaire obligatoire, dite « CVO », collectée par France Bois Forêt, l'Interprofession nationale de la filière forêt-bois.

Chaque trimestre, vous découvrirez et suivrez les programmes d'entrepreneurs, de professionnels, de propriétaires publics ou privés, de communes et collectivités, destinés à tous les contributeurs.

Il ne s'agit pas d'un magazine d'actualité à proprement parler, vous y trouverez **l'ensemble des programmes stratégiques**, voulus par les représentants de vos organisations nationales représentatives de la filière.

Pour mémoire, France Bois Forêt (FBF), l'Interprofession nationale de la filière forêt-bois, a été créée le 8 décembre 2004 par la volonté des professionnels et sous l'égide du ministère de l'Agriculture en charge des forêts.

Depuis, France Bois Forêt, grâce à la contribution volontaire obligatoire (CVO), finance des actions

collectives de promotion, de progrès techniques, soutient des programmes de recherche et de développement, d'éducation à l'environnement, de mise à disposition de données statistiques et encourage l'innovation et l'exportation sur les marchés mondiaux de produits transformés français.

Aujourd'hui, vingt organisations professionnelles représentatives au niveau national composent l'Interprofession.

Elle regroupe grainiers, pépiniéristes, propriétaires, gestionnaires forestiers publics ou privés, experts forestiers de France, entrepreneurs de travaux forestiers, reboiseurs, professionnels et industriels de la première et d'une partie de la seconde transformation du bois : sciage, rabotage, parquet massif, emballage en bois, caisses, palettes et emballages légers.

Les cinq membres partenaires sont : France Bois Régions (FBR), adossée aux 22 interprofessions

régionales, le Centre national de la propriété forestière (CNPF), l'Association des sociétés et groupements fonciers et forestiers (Asffor), le Comité interprofessionnel du bois-énergie (CIBE) et l'institut technologique Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement (FCBA).

France Bois Forêt est le reflet d'une filière responsable et d'avenir, qui encourage la gestion durable des forêts, valorise sa matière première tout en relevant les défis d'aujourd'hui et de demain.

Elle soutient le label de certification d'une gestion forestière durable PEFC.

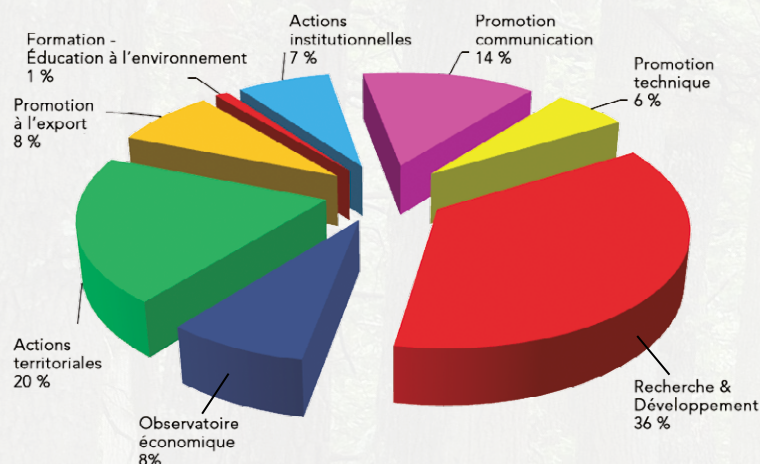
Observatoire économique

Chaque trimestre est diffusé un baromètre de conjoncture, et, chaque année en juin, France Bois Forêt rassemble et publie un rapport complet des données statistiques recueillies auprès de ses membres durant l'année. Ces informations constituent le reflet d'une économie et d'une filière d'avenir.

La filière amont-aval (FBF et FBIE) a également signé un accord historique avec sa première Veille économique mutualisée (VEM), en partenariat avec

le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt (MAAF), le ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique (MEIN), le ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer (MEEM) et le ministère du Logement et de l'Habitat durable (MLHD), avec la participation financière du Codifab et de France Bois Forêt.

On notera aussi la collaboration conjointe de la Société Forestière de la Caisse des dépôts (CDC) qui, en tant qu'expert, renforce les données pour une meilleure connaissance de la filière et des marchés.



Programmes financés en 2016 sur une base de collecte de 7 M€



Bois | Forum Construction Lyon 2016

**6ème Forum International Bois Construction
Lyon, France**

Cité Internationale / Centre de Congrès Lyon

14 – 15 avril 2016

13 avril 2016

Visite Architecture Bois en Isère et autour de Lyon

14 et 15 avril 2016

Cité Internationale / Centre de Congrès de Lyon

www.forum-boisconstruction.com

info@forum-boisconstruction.com

Nicole Valkyser Bergmann

+ 33 6 85 41 96 91



Auvergne – Rhône-Alpes

CODIFAB
comité professionnel de développement
des industries françaises de l'ameublement et du bois

isère
LE DÉPARTEMENT
www.isere.fr

**SWITZERLAND
GLOBAL
ENTERPRISE**
enabling new business

Espace mis à disposition gracieusement dans le cadre du partenariat avec France Bois Forêt

Chaque mois, notre lettre d'information est adressée par message électronique et téléchargeable sur notre site Internet.

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

- 6 Le hêtre en structure

GESTION FORESTIÈRE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

- 10 Aforce : réseau mixte technologique pour la forêt
13 Se former pour mieux gérer sa forêt

DE L'AMONT À L'AVAL

- 16 Arbre : un programme fédérateur

EN RÉGION

- 18 Quand la forêt s'invite à l'école
19 Prescription Bois français : un réseau efficace
22 Le Douglas en marche
24 France Bois Bûche : des entreprises qui s'engagent

PRESCRIRE

- 26 Propellet agit pour le granulé
28 Le bois, une solution qui prend de la hauteur pour la ville de demain

JURIDIQUE

- 30 Les normes au service de la filière forêt-bois

ÉCONOMIE

- 32 Observatoire économique : le baromètre de la filière forêt-bois

FAIRE SAVOIR

- 34 Emballage bois et aliments font bon ménage
36 Promouvoir le bois français dans le monde
44 Cop 21 suites, filière forêt-bois : investir pour l'avenir avec la Cop 21

PROJETS

- 38 Des programmes en phase avec la stratégie

TRIBUNE

- 40 Les écoles d'ingénieurs en prise directe avec les entreprises
42 La voie de l'apprentissage

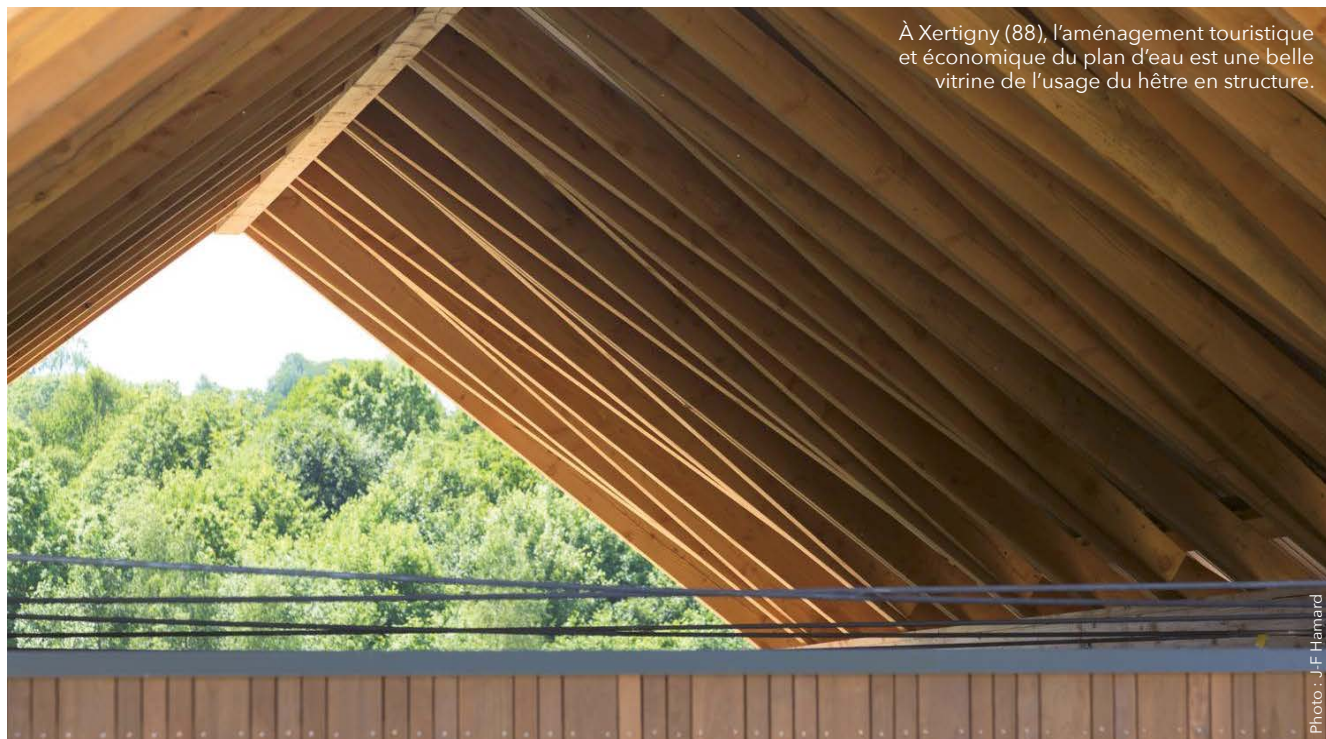
MISE EN VALEUR DES ACTIONS

- 45 Cop 21 suites, collaboration franco-qubécoise
46 Le bois s'expose



Éditeur : France Bois Forêt - 120 avenue Ledru-Rollin - 75011 Paris - Tél. : 01 44 68 18 53 - franceboisforet.fr - **Service gestion CVO :** 03 28 38 52 43 - **Directeur de la publication :** Cyril Le Picard - **Réalisation :** Éditions des Halles - **Rédaction :** Frédérique Imbs - **Maquette :** Daphné Saint-Esprit - **Secrétariat de rédaction :** Didier Chatelain - **Rédaction, administration :** Éditions des Halles - 2 rue du Roule - 75001 Paris - Tél. : 01 42 21 89 78 - Fax : 01 42 21 88 44 - d.chatelain@la-lettre-b.com - **Photogravure et impression :** Aubin Imprimeur - Chemin des Deux-Croix - CS70005 - 86240 Ligugé - Aubin Imprimeur participe à la préservation de l'environnement et a reçu le label Imprim'Vert. - **La lettre B** est imprimée sur papier PEFC - **Tirage :** 11 000 exemplaires - **N° ISSN en cours** - **Routage :** Routage 86 - 6 rue du Chant-des-Oiseaux - 86000 Poitiers - **Dépôt légal :** 1^{er} trimestre 2016 - **En couverture :** Châtaignier local pour le belvédère sur la vallée de l'Eyrieux, Ardèche (07) - **Architecte :** Guy Renier/BET bois Anglade Structures Bois (66) - **Photo :** Jacques Anglade

Le hêtre en structure



À Xertigny (88), l'aménagement touristique et économique du plan d'eau est une belle vitrine de l'usage du hêtre en structure.

Photo : J.F. Hamard

Très apprécié pour l'aménagement intérieur et l'ameublement, le hêtre a aussi sa place en structure.

À condition de qualifier l'essence pour ce type d'emploi. C'est désormais chose faite grâce à l'étude réalisée par FCBA et soutenue par France Bois Forêt.

Si, depuis vingt ans, la production de sciages feuillus a fortement diminué en France, on redécouvre aujourd'hui l'immense potentiel de ces essences dans la construction, et plus particulièrement en structure. On voit d'ailleurs se développer différentes solutions à base de feuillus sous forme de bois massifs et/ou de bois reconstitués. Mais la conception de structures, parfois très techniques, nécessite des bois qui répondent aux classements mécaniques de l'Eurocode 5. Le chêne, le châtaignier, très durables en extérieur, le peuplier, le hêtre,

après traitement, conviennent à ce type d'usages, mais leur caractérisation est indispensable pour pouvoir répondre aux exigences de la construction.

Une essence prometteuse

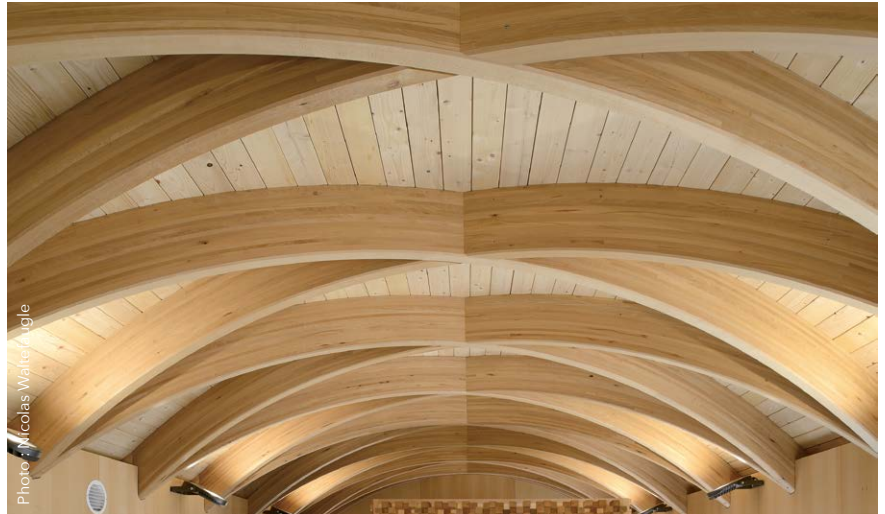
En France, les peuplements dans lesquels le hêtre est l'essence principale couvrent 1,4 million d'hectares, toutes propriétés confondues (IFN, 2013). Il s'agit de la deuxième essence française par la surface occupée, après les chênes. Les caractéristiques essentielles du hêtre sont sa dureté et sa facilité d'imprégnation. C'est un bois clair, facile à teinter, qui se prête bien au collage et est facile à usiner (tournage, cintrage). Ses qualités en ont fait un bois recher-

Programme
Réf. FBF : 14RD324
Budget FBF : 36 K€

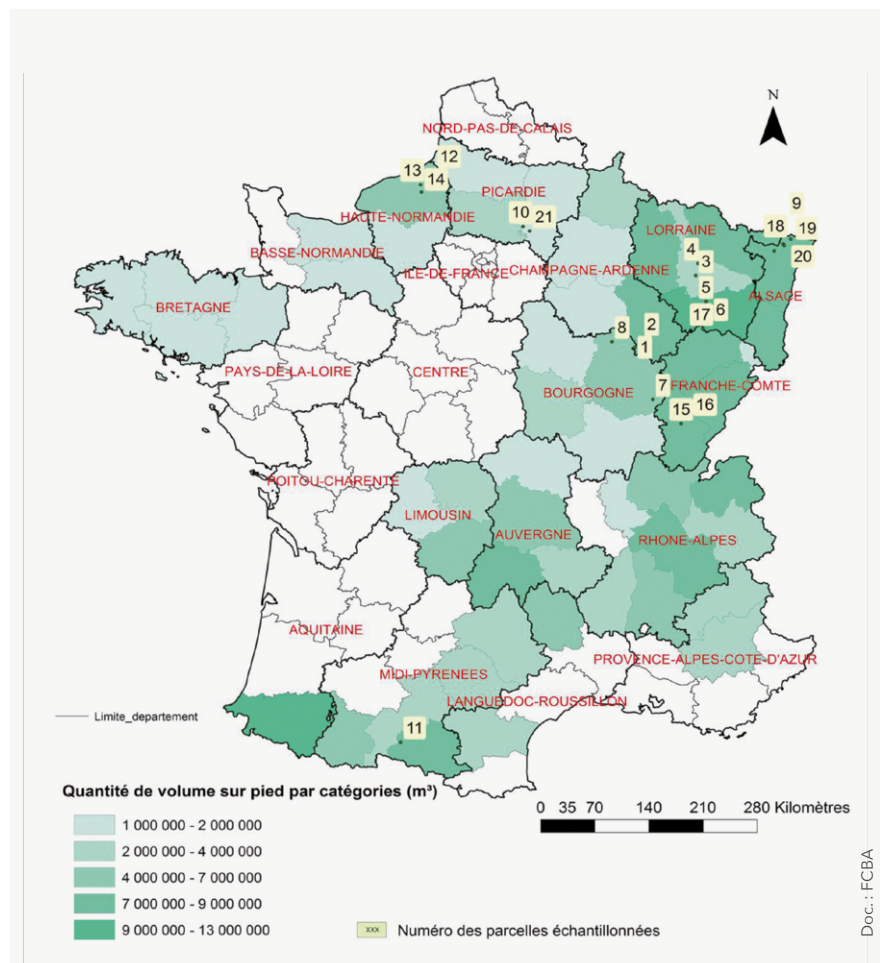
ché pour l'agencement intérieur et l'ameublement, mais ces secteurs ont sérieusement décliné pendant ces trente dernières années. Le marché de la construction pourrait constituer à l'avenir une alternative importante pour le hêtre. « *Les produits à base de bois massif reconstitué permettent de gérer la nervosité du hêtre et de réduire le poids des pièces* », explique Jean-Denis Lanvin, ingénieur chef de projet au Pôle Industrie Bois Construction de FCBA. Quelques initiatives récentes ont par ailleurs fait la preuve de l'intérêt de l'essence dans le bâtiment. Nous pouvons citer les exemples vosgiens de la commune de Tendon qui a fait construire un bâtiment périscolaire faisant largement appel au hêtre ou les projets de maisons à Xertigny.

Qualification nécessaire

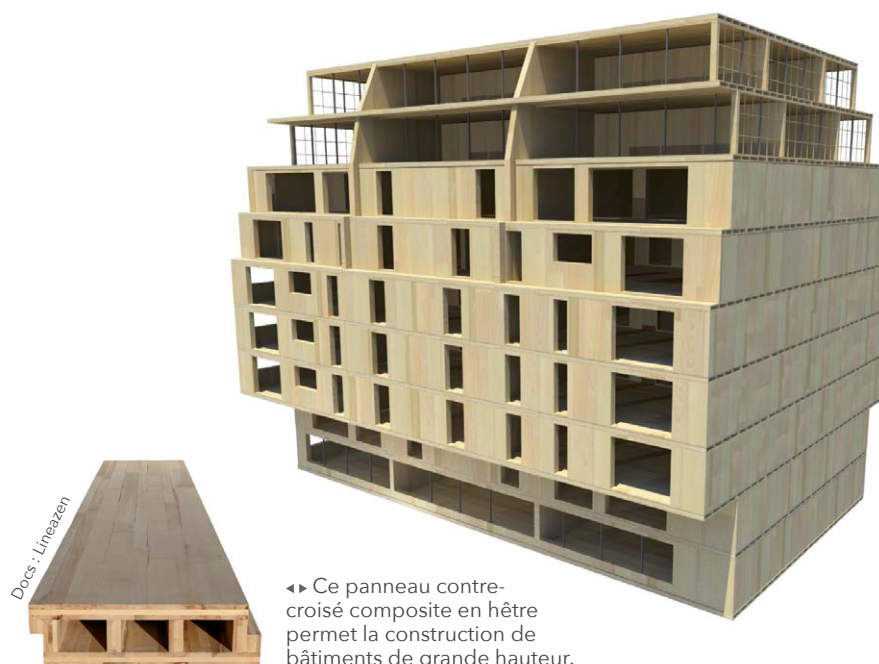
BMR, CLT ou lamellé-collé, quelle que soit la solution technique retenue, le développement du hêtre dans les usages structuraux nécessite comme préalable de qualifier l'essence dans ce type d'emploi. Cette démarche est indispensable pour ouvrir la possibilité du marquage CE obligatoire sur les sciages de structure depuis le 1^{er} janvier 2012. C'est pourquoi FCBA a lancé, en 2011, une étude visant à qualifier le hêtre français ainsi que son collage structural, avec un financement de l'Interprofession nationale France Bois Forêt, du Codifab et du ministère en charge de l'Agriculture. « *Cette étude visait à connaître les caractéristiques et les propriétés mécaniques du hêtre issu des forêts françaises*, précise Jean-Denis Lanvin. Un échantillonnage d'une centaine d'arbres provenant des régions représentatives de la ressource a été constitué avec le soutien



▲ Pavillon d'accueil Les Woodies à Xertigny (88). Charpente de lamellé-collé en hêtre.



▲ Répartition des volumes sur pied par régions ; localisation de 21 parcelles échantillonnées.



▲ Bâtiment périscolaire à Tendon (88), construit à base de hêtre.

de l'ONF. Une fois sciés, ce sont près de 1 900 avivés qui ont fait l'objet de tests et d'analyses. »

Les essais destructifs ont démontré les excellentes qualités mécaniques du hêtre, notamment en ce qui concerne la contrainte à la rupture. Parallèlement, le classement visuel des avivés, basé sur la largeur des cernes, le diamètre des nœuds sur la face et sur la rive, ainsi que sur la pente de fil, a permis d'obtenir des règles de tri efficaces (classes de résistance D40 ou D35). L'étude a également mis en évidence que les machines de classement, conçues pour être utilisées avec des résineux, permettent

« Le développement du hêtre en structures, parfois très techniques, nécessite sa qualification dans ce type d'emploi »

d'améliorer sensiblement les résultats moyennant des réglages adéquats (classe D50). Les règles de tri par méthode visuelle vont être intégrées à la norme française NF B 52 001 (classement visuel des bois pour un usage en structure) en 2016, puis seront proposées pour une intégration à la norme européenne EN 1912.

Cette étude soutenue en partie par France Bois Forêt, favorisant la levée de freins réglementaires et normatifs, permettra de développer de nouvelles solutions techniques avec le hêtre pour le marché de la construction. ♦

Pour en savoir plus :
fcba.fr



PEFCTM

10-1-1

Promouvoir
la gestion durable
de la forêt

**Choisir la certification PEFC,
c'est être reconnu comme
un forestier responsable.**

Découvrez la gestion durable de la forêt sur
www.pefc-france.org



Rejoignez-nous sur



Espace mis à disposition gracieusement dans le cadre du partenariat avec France Bois Forêt

Aforce : réseau mixte technologique pour la forêt



Photo : Gérard Paillard/ArboCentre

▲ Selon le groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC), la modification du climat risque de s'effectuer à un rythme tel que l'évolution spontanée de la plupart des espèces d'arbres ne pourra accompagner le changement des conditions météorologiques moyennes.

Adapter les forêts au changement climatique, c'est la raison d'être du réseau Aforce. Associant quinze partenaires et financé en partie par France Bois Forêt, il a pour objectif d'accompagner les forestiers dans leurs choix de gestion.

s'inquiètent des choix de gestion qu'ils vont avoir à faire. Dans ce contexte, il est apparu important d'améliorer et

L'augmentation de l'effet de serre et les changements climatiques annoncés soulèvent de nombreuses questions. Les gestionnaires s'interrogent notamment sur la façon de rendre les forêts aptes à supporter ces nouvelles conditions et

de diffuser plus rapidement les connaissances sur le sujet ainsi que de développer de nouveaux moyens pour fournir aux gestionnaires des conseils clairs et adaptés. En 2008, douze partenaires du milieu forestier se sont ainsi regroupés pour créer

Programme
Réf. FBF : 15RD485
Budget FBF : 100 K€

RMT Aforce : réseau mixte technologique consacré à l'adaptation des forêts au changement climatique. Financé initialement par le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, puis par l'Interprofession nationale France Bois Forêt depuis 2012, il compte aujourd'hui quinze membres.

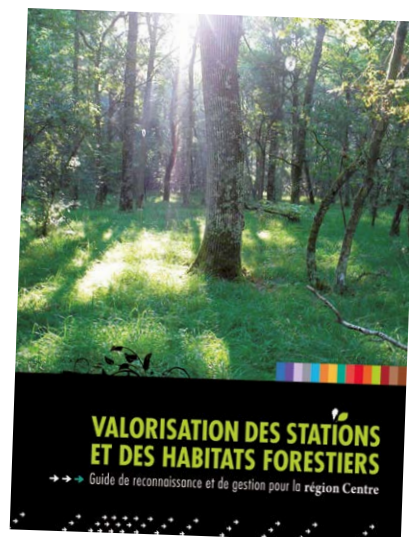
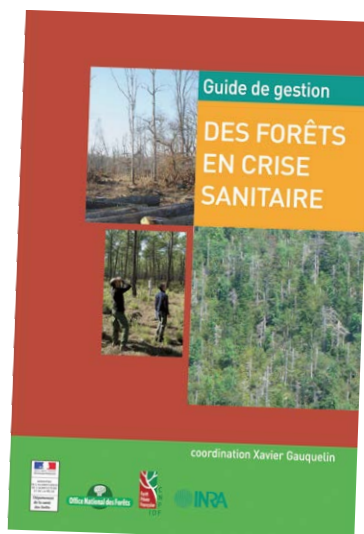
Des outils pratiques

Durant sa première période d'activité, Aforce s'est d'abord attaché à mettre à disposition les informations et connaissances les plus facilement

« Produire des outils qui viendront appuyer les décisions de gestion et encourager la mise en œuvre de mesures d'adaptation »

mobilisables. Cette première étape de travail a permis d'élaborer des outils pratiques, tels que le guide de gestion pour les forêts en crise, le guide de l'expérimentation forestière, le réseau de sites de démonstration des techniques de plantation Pilote, un outil de calcul du bilan hydrique journalier Biljou...

Cet ensemble d'outils constitue un appui à la prise de décision en contexte de changement climatique. Cependant, beaucoup de questions restent encore en suspens et freinent la mise en œuvre concrète d'actions d'adaptation sur le terrain. Pour y répondre, le réseau propose de promouvoir, par un nouvel appel à projets, des travaux de



Doc. : Aforce

BILJOU

Modèle de bilan hydrique forestier

INRA UMR Écologie et écophysologie forestières

Créer un compte | Email : | Mot de passe : | OK

Bilan hydrique

Définition

Établir un bilan de matière (ici pour l'eau) consiste à :

1. définir un système physique
2. quantifier les flux d'eau qui entrent et qui sortent du système sur un intervalle de temps fixé
3. écrire l'équation de conservation de la matière

somme des flux qui entrent - somme des flux qui sortent = variation du stock.

Le choix du système

Ce bilan est établi pour une surface au sol unitaire et homogène, en général 1 m² ou bien 1 ha. Le système considéré inclut les houppiers des arbres et la partie du sol contenant les systèmes racinaires. Les flux élémentaires sont exprimés en mm d'eau (1 mm = 1 L/m²).

Les flux entrants

Ce sont principalement les précipitations ; il peut toutefois y avoir des remontées capillaires, notamment lors de la présence d'une nappe. Des flux latéraux (ruissellement, drainages latéraux) peuvent aussi exister, mais on se placera dans des situations où les flux provenant de l'amont sont égaux à ceux qui sortent en aval de la parcelle.

Les flux sortants

- La transpiration des arbres (T), résultant d'un transfert de l'eau absorbée dans le sol par les racines fines vers les feuilles via le xylème des arbres,
- L'interception des précipitations (In), qui représente le flux d'eau qui s'évapore à la surface des feuilles lorsque celles-ci sont humectées par la pluie. Il faut signaler que la neige peut elle aussi être interceptée et qu'une partie s'évapore (sublimation)

▲ Exemples d'outils mis en place dans le cadre du réseau Aforce.

Les membres Aforce

AgroParisTech, Irstea, chambre d'agriculture de la Sarthe, École forestière de Meymac, FCBA,

Gip Ecofor, IEFC (Institut européen de la forêt cultivée), EFI, IGN, Inra, ONF, SFCDC (Société forestière de la Caisse des dépôts et consignations), CNPF/IDE, Météo France, APCA



Photo : France Bois Forêt/France Bois Régions/Plan Rapproché

▲ Introduire des essences et des provenances nouvelles au niveau de la parcelle est un des choix envisageables pour adapter la sylviculture aux changements climatiques.

valorisation des connaissances, de la pratique du terrain et de l'expertise, pour produire des outils qui viendront appuyer les décisions de gestion et encourager la mise en œuvre de mesures d'adaptation.

Concrétiser les projets

L'objectif de cet appel à projets est d'assurer l'élaboration et la mise en œuvre, par des équipes compétentes, de projets pré-identifiés par le réseau et dont la réalisation est jugée prioritaire. Il se concentre sur les trois grands thèmes sur lesquels

Aforce souhaiterait voir mis en œuvre des programmes : stratégies d'adaptation, innovations techniques et nouvelles sylvicultures ; risque et évaluation économique des décisions de gestion ; choix des essences et provenances.

Les projets doivent permettre de déboucher sur des propositions d'actions, de méthodes ou d'outils opérationnels pour la gestion forestière, sous différentes formes : applications informatiques, fiches techniques, plaquettes, guides d'aide à la décision, supports de formation...

Pour être éligible, le projet doit associer au minimum un partenaire de la recherche et un du développement. L'ajout d'un troisième partenaire parmi les entreprises, les coopératives forestières, l'enseignement technique, l'enseignement supérieur, les experts, les fournisseurs de données (IGN, Météo France) est bien sûr encouragé. Attention : la date limite de dépôt des dossiers est fixée au 25 mai 2016. ◆

Pour en savoir plus :
reseau-aforce.fr

Se former pour mieux gérer sa forêt



▲ Bruno Rolland et Yves Brûlé animent un stage organisé par le CRPF Rhône-Alpes.

Créées il y a plus de trente ans, les formations Fogefor apportent aux propriétaires forestiers privés les compétences nécessaires à une gestion optimisée de leur patrimoine. Les financements alloués par France Bois Forêt depuis 2009 ont permis d'augmenter le nombre de stages dispensés.

Savoir produire et récolter du bois pour dynamiser la filière, tel est l'intitulé du système de formation mis en place par la cellule Fogefor*. Depuis sa création, plus

de 23 000 personnes ont participé à ces stages. « *Quel que soit leur niveau de connaissances, les participants cherchent à acquérir des compétences sur la manière de*

* La cellule nationale des Fogefor regroupe le CNPF (Centre national de la propriété forestière), la fédération Forestiers Privés de France, l'APCA (Assemblée permanente des chambres d'agriculture), le ministère de l'Agriculture et le ministère de l'Écologie.

Programme
Réf. FBF : 15F487
Budget FBF : 65 K€



▲ Pierre Desmonceaux anime un stage organisé par l'association Fogeфор du Rhône.

mieux gérer leur forêt pour mieux la valoriser et mieux la protéger », explique Isabelle Flouret, animatrice nationale des Fogeфор. Deux catégories de formations sont proposées : des stages généralistes, d'une durée variable, qui s'adressent à des débutants, et des stages spécialisés de différents niveaux destinés, eux, à des propriétaires ayant déjà suivi une formation initiale.

Répondre aux attentes du terrain

Renouveler et gérer ses peuplements, choisir ses essences, mettre en marché ses bois, établir son document de gestion durable... les thèmes abordés couvrent les phases fondamentales de la gestion et de la mobilisation des bois. « *La demande porte surtout sur la façon de réaliser son plan de gestion et sur les nouvelles technologies permettant, par exemple, de cartographier plus précisément ses parcelles* », précise Isabelle Flouret. Les animateurs issus des CRPF (Centres régionaux de la propriété forestière), de coopératives forestières ou même de syndicats, sont en contact régulier avec des propriétaires, ce qui permet de définir des programmes de formation en phase avec les besoins du terrain. D'un territoire à l'autre, les attentes ne sont pas les mêmes : « *Les thèmes varient selon les particularités et les activités de la région, de même que la durée des formations* », ajoute Isabelle Flouret.

Changement climatique

Progressivement, face aux préoccupations sanitaires croissantes,

Gérante d'une propriété forestière de 200 hectares dans la Loire, Florence Gascon a participé à deux stages Fogeфор. Témoignage.

« *Entretenir son exploitation n'est pas insurmontable.* »

« *Notre famille est à la tête d'un groupement forestier situé aux Salles, à une altitude comprise entre 700 et 900 m. À la demande du gérant, mon mari et moi avons accepté de prendre sa suite. Si nous étions attachés à ce patrimoine, ni lui ni moi n'avions les compétences nécessaires à sa gestion. Il nous fallait donc apprendre. La gérante précédente ayant déjà suivi des formations Fogeфор dans le passé, c'est tout naturellement que nous nous sommes tournés vers cet organisme. Nous avons d'abord suivi un stage d'initiation qui nous a permis d'acquérir les connaissances de base, puis, six mois plus tard, nous avons participé à deux stages de perfectionnement, un sur le sapin blanc, l'autre sur le plan simple de la gestion forestière. Ces formations nous ont fait prendre conscience de la nécessité de bien entretenir une exploitation, d'autant que ce n'est pas insurmontable quand on respecte les bonnes méthodes. Nous avons aussi pu, progressivement, prendre en mains la gestion de nos parcelles grâce, notamment, à une première approche sur le marquage des bois. La pédagogie et la richesse des échanges avec nos formateurs nous ont par ailleurs donné envie de nous investir davantage. Nous envisageons de suivre d'autres formations Fogeфор et de contacter le CRPF Rhône-Alpes pour gérer de petites parcelles que nous possédons dans le Dauphiné, lesquelles sont restées sans entretien depuis très longtemps.* »

les questions relatives à l'impact du changement climatique sur la forêt sont approfondies. « Des formations existaient déjà sur le choix des essences par exemple, mais il s'agit aujourd'hui d'aller plus loin en proposant une vision prospective des conséquences du réchauffement de la planète sur la forêt française. » Ainsi, les effets de la sécheresse sont étudiés de près : dans les secteurs où des dépérissements se font déjà sentir, des formations sont proposées sur la façon de réaliser un diagnostic d'avenir des arbres. « On apprend

« Proposer une vision prospective des conséquences du réchauffement de la planète sur la forêt française »

par exemple que conserver les gros arbres n'est pas forcément la bonne solution, mais qu'il vaut mieux tabler sur des diamètres plus petits en adoptant un rythme d'intervention plus soutenu », explique Isabelle Flouret.

Chaque année, une cinquantaine de stages regroupant un effectif total de plus de 900 stagiaires sont organisés partout en France. Des chiffres qui se maintiennent grâce, notamment, aux financements alloués par France Bois Forêt, l'Interprofession nationale apportant une aide pouvant aller jusqu'à 50 % du budget total pour les stages cofinancés par le CNPF et FBF. ♦

Pour en savoir plus :
cnpf.fr



▲ Florence Gascon (voir page précédente), lors de son stage avec le CRPF de la Loire.



▲ Gérard Colomb, directeur de la scierie Colomb, à Monsols (69), fait visiter son entreprise à un groupe de stagiaires.

Arbre : un programme fédérateur

Lancée en 2014, Arbre, acronyme de Aménager et Rénover avec le Bois pour la RÉhabilitation, est une démarche financée par l'État, le Codifab et France Bois Forêt pour valoriser les solutions bois dans la réhabilitation.



▲ En collectif, l'utilisation du bois est de plus en plus prisée des architectes et des maîtres d'ouvrage qui souhaitent allier esthétique et performance.

Programme

Réf. FBF : 15RD489

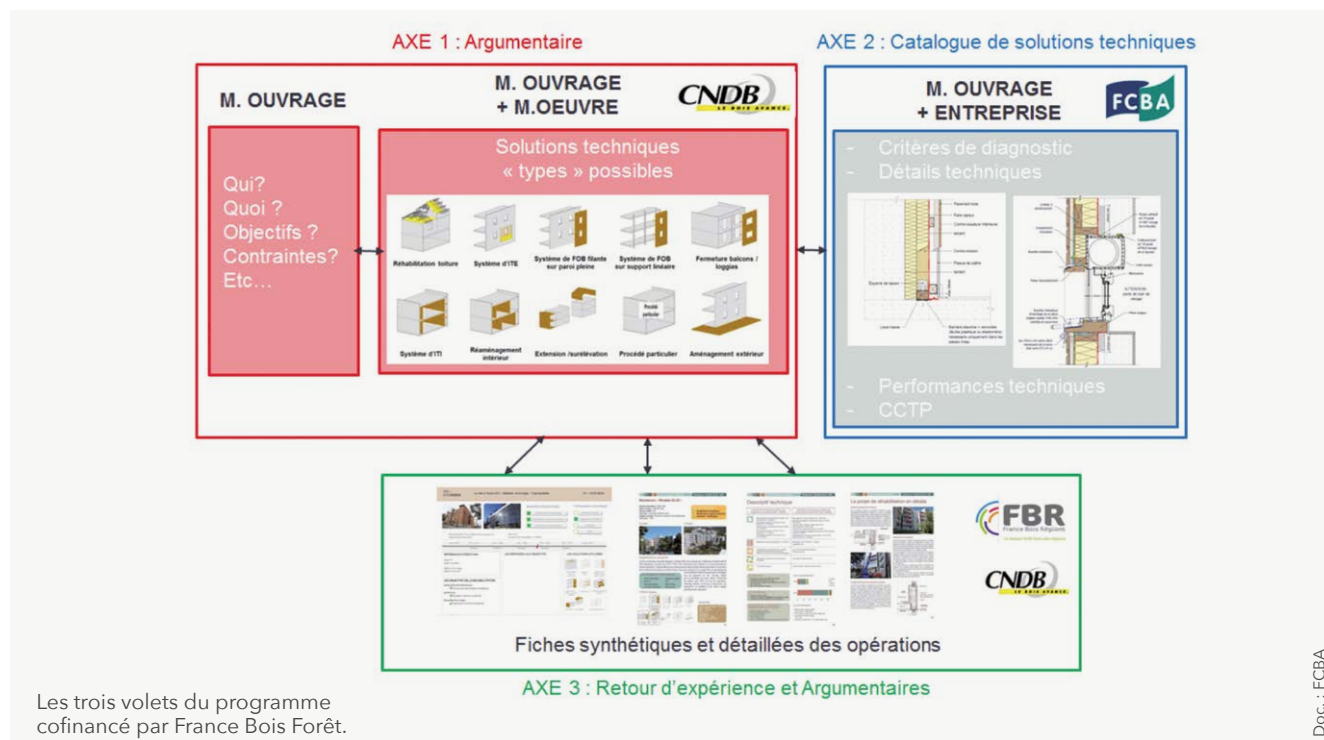
Budget FBF : 80 K€ par an sur 3 ans

Depuis plusieurs années, l'État* soutient le développement de l'usage des matériaux biosourcés dans la construction et la réhabilitation, et le bois y a toute sa place. Si le premier Plan Bois lancé en 2009 a permis de lever les obstacles techniques à l'utilisation du bois dans la construction, le Plan Bois 2 a mis l'accent, en 2014, sur la valorisation des solutions bois dans la réhabilitation. C'est dans ce cadre qu'est né le programme Arbre. Piloté par l'Union des métiers du bois de la Fédération française du bâtiment, ce projet est financé par l'État, le Codifab et France Bois Forêt. Son suivi technique est assuré par France Bois Régions, le CNDB et FCBA, ce dernier étant aussi chargé de la gestion administrative. « D'autres partenaires comme l'Ordre des architectes, l'Ademe ou encore l'Anah nous ont rejoints, l'objectif étant de couvrir l'ensemble du champ de la réhabilitation, au-delà de la filière bois », explique Patrick Molinié, responsable Développement Construction à FCBA, qui se félicite de voir ces différentes instances travailler ensemble autour d'un projet commun.

Une démarche globale

S'échelonnant sur trois ans, le programme vise trois marchés prioritaires : la réhabilitation énergétique, la requalification des espaces intérieurs et l'extension-surélévation. Son objectif principal est d'élaborer un outil d'aide à la décision : « Plutôt qu'un dispositif purement technique, nous avons privilégié une approche globale qui, non seulement, met en

* via la Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages



évidence des solutions techniques, mais, aussi et surtout, fournit un argumentaire efficace pour répondre aux problématiques des maîtres d'ouvrage grâce à des solutions qui embarquent du bois », précise Patrick Molinié. L'outil d'aide à la décision

« Mettre en évidence des solutions techniques et fournir un argumentaire efficace aux maîtres d'ouvrage »

et la base de données de solutions techniques seront donc complétés par une quarantaine de fiches détaillées d'opérations permettant la mise en exergue de retours d'expériences.

Arbre porte ses fruits

Après une phase de recueil de données et de définition d'un cahier des

charges, avec l'aide de l'ensemble du réseau de France Bois Régions, l'année 2016 est consacrée à la concrétisation de l'outil. Un appel d'offres lancé début mars permettra de sélectionner un prestataire. S'ensuivra la réalisation proprement dite de l'outil pour une mise en ligne début 2017. Afin d'aller plus loin, des opérations spécifiques sont prévues pour communiquer sur les résultats du programme. Elles seront destinées notamment aux intervenants publics en charge de prescrire des solutions de réhabilitation, comme les Points Info Énergie de l'Ademe ou encore le réseau Pacte (Programme d'action pour la qualité de la construction et la transition énergétique). L'objectif étant d'inscrire le programme Arbre selon des exigences encore plus ambitieuses.

Pour en savoir plus : egboisconstruction.com



▲ Les panneaux rigides en laine de bois sont particulièrement appréciés en isolation par l'extérieur.



Quand la forêt s'invite à l'école



Depuis trois éditions, France Bois Forêt est partenaire de la Journée internationale des forêts, manifestation organisée partout en France. La dernière en date prend une nouvelle dimension en intégrant un volet pédagogique dédié aux établissements scolaires.

« Soutenir les projets pédagogiques qui explorent les trois fonctions de la forêt : économique, écologique et sociale »

Programme
Réf. FBF : 15PC458
Budget FBF : 80 K€ par an sur 2 ans

Depuis 2014, l'office français de la Fondation pour l'éducation à l'environnement en Europe (of-FEEE) organise la Journée internationale des forêts en France, avec le soutien du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, de l'Interprofession nationale France Bois Forêt et de ses partenaires. Désormais, le 21 mars de chaque année, tous les acteurs du territoire (collectivités, associations, établissements scolaires, entreprises, etc.) sont invités à faire découvrir ou redécouvrir au grand public les différentes fonctions de la forêt, de l'arbre et du bois. Du 19 au 27 mars 2016, une série d'événements locaux a ainsi eu lieu. En ville comme à la campagne, 90 porteurs de projets

au total ont organisé 247 activités partout dans le pays.

Volet pédagogique

Cette année, les organisateurs ont annoncé le lancement d'une sensibilisation du public scolaire à la gestion durable des forêts à travers une action spécifique. L'opération éducative « La forêt s'invite à l'école » s'adresse aux écoles, collèges et lycées. Elle s'inscrit dans une démarche d'éducation à l'environnement et au développement durable en choisissant la forêt comme support d'enseignement. Son lancement s'est fait le 21 mars, au lycée Honoré-de-Balzac, à Paris, en présence notamment d'Élodie Lematte, conseillère de Stéphane Le Foll chargée des affaires financières, sociales et de la filière forêt-bois au ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la forêt, de Cyril Le Picard, président de France Bois Forêt, et de Thierry Lerévérend, directeur général de l'of-FEEE.

Un premier appel à projets aura lieu pour la rentrée scolaire 2016-2017 en vue de soutenir les projets pédagogiques qui explorent les trois fonctions de la forêt : économique, écologique et sociale. En intégrant des initiatives pédagogiques déployées tout au long de l'année, « La forêt s'invite à l'école » met à disposition des projets sélectionnés des dotations de plants d'arbres et des animations réalisées par des agents de l'Office national des forêts ou du Centre national de la propriété forestière. À noter que le Syndicat national des pépiniéristes forestiers, également partenaire de l'opération, a offert 100 000 plants sur trois ans. ♦

Pour en savoir plus :
journee-internationale-des-forets.fr

Prescription Bois français : un réseau efficace

La mission de prescription s'appuie sur un outil national, le Prix national de la construction bois, qui est une vitrine de la construction et de l'aménagement en bois en France. Construction d'une maison de santé à Vézelay (89), Architecte : BO+A, PNCB 2015



Photo : Luc Boegly

En janvier 2014, France Bois Régions donnait naissance au réseau Prescription Bois, grâce au soutien financier de France Bois Forêt. Premier bilan au terme de deux années d'action.

Augmenter la part du bois dans la construction et, plus particulièrement, du bois français, telle est la mission de Prescription Bois, le réseau des prescripteurs bois en régions. Il s'agit de convaincre les très nombreux intervenants dans l'acte de construire d'intégrer plus de bois aux ouvrages. Implanté dans les interprofessions régionales, elles-mêmes réunies au sein de France Bois Régions et historiquement



▲ 25 prescripteurs répartis sur tout le territoire
Doc. : France Bois Régions

Programme
Réf. FBf : 16IR558
Budget FBf : 800 K€



▲ Carreau du Temple, Paris (75), lauréat Trophées Bois Île-de-France 2014, Studio Milou Architecture



▲ Groupe scolaire à Nanterre (92), lauréat Trophées Bois Île-de-France 2014, Nicolas Favet Architectes

L'Île-de-France, qui regroupe presque un cinquième de la population nationale, est une des régions où l'on construit le plus. La loi relative au Grand Paris prévoit par exemple la construction de 70 000 logements par an et la rénovation de 125 000 logements par an d'ici à 2017. Le bois devrait donc s'imposer comme une évidence pour répondre à ces engagements ainsi qu'aux objectifs de réduction des gaz à effet de serre. Pourtant, aujourd'hui, la quantité de bois utilisée dans la région est cinq fois inférieure à la mobilisation potentielle. C'est dans ce contexte que s'inscrit l'initiative d'un projet multipartenarial : la charte « Bois construction publique exemplaire ». Signée en octobre dernier, elle a pour objectif d'inciter les maîtres d'ouvrage publics et les bailleurs sociaux d'Île-de-France à augmenter la part du bois dans la construction et la rénovation de bâtiments. « Il s'agit notamment de constituer une offre de bois français qui soit au plus près des grands chantiers de la région », explique Brice Lefranc, délégué général de l'interprofession Francilbois.

Booster le bois dans les constructions publiques

www.francilbois.fr

engagées dans le développement du bois, le réseau couvre l'ensemble du territoire. « Nous avons pu mettre en place le réseau des prescripteurs bois en régions en moins d'un an,

« En deux ans, plus de 1 000 projets ont fait l'objet d'un accompagnement, et environ 20 000 professionnels ont été sensibilisés »

par la volonté de France Bois Régions avec l'appui des 22 interprofessions régionales, grâce au soutien des Régions, de l'État, de France Bois Forêt et du Codifab », déclare Christian Piquet, président de France Bois Régions (FBR).

Une dynamique en marche

Le financement de France Bois Forêt a pour but de donner les moyens de développer le programme de la prescription bois français, et ils sont aujourd'hui 25 à agir au quotidien pour accompagner les maîtres d'ouvrage et les maîtres d'œuvre dans leur projet de construction ou de réhabilitation. En l'espace de deux ans, plus de 1 000 projets ont fait l'objet d'un accompagnement, et environ 20 000 professionnels ont été sensibilisés. L'action des prescripteurs s'organise par ailleurs autour de rencontres, de visites ou de journées techniques. Ces événements sont l'occasion d'échanges techniques et commerciaux entre les professionnels, les maîtres d'œuvre et les porteurs de projets.

Plus de bois français

Le soutien de France Bois Forêt a également permis d'orienter davantage le réseau sur la promotion

Résidence « tout-bois »,
à Chantraine (88)



des essences françaises. Avec la marque Bois Français, la filière forêt-bois se structure fortement pour la valorisation de nos bois au plan national. Le réseau des prescripteurs s'emploie donc à faire connaître cette marque auprès des porteurs de projets afin de les inciter à mieux valoriser les bois de nos régions.

Les derniers chiffres de l'Enquête nationale de la construction bois en 2014 font apparaître une stagnation du positionnement du bois dans la construction de maisons individuelles et une baisse dans la construction de logements collectifs. Ces résultats impliquent la nécessité de renforcer la prescription du bois auprès des porteurs de projets en investissant particulièrement les maîtres d'ouvrage publics. « *Il faut ancrer notre réseau dans la durée, car c'est un travail de longue haleine* », conclut Christian Piquet. ♦

Pour en savoir plus :
franceboisregions.fr

Un réseau dans le réseau

En Lorraine, l'action Prescription Bois s'articule autour d'outils mis en place par l'interprofession Gipeblor, en complément de ceux déployés par France Bois Régions. Parmi eux, un mouvement partenarial qui permet un rapprochement entre architectes, bureaux d'études, entreprises et maîtres d'ouvrage a été mis en place au mois de mars 2015, à la demande des professionnels lorrains du bâtiment bois. Intégré au Gipeblor et animé par le prescripteur bois de l'interprofession, AME Bois – c'est le nom de ce réseau – réunit, aujourd'hui, une quarantaine de professionnels autour de journées de rencontres et de débats. Les premières ont eu lieu en juillet et septembre 2015, avec l'Établissement public d'aménagement de l'opération Alzette-Belval : un projet transfrontalier avec le Luxembourg, qui prévoit la construction de 8 600 logements neufs et la réhabilitation de 1 600 logements. À l'issue de ces journées, l'EPA a demandé au réseau AME de l'accompagner pour orienter les appels à projets vers les solutions bois. La deuxième rencontre s'est tenue à Épinal, en février dernier, pour découvrir la dernière résidence livrée par l'OPH des Vosges, Vosgelis, réalisée en bois et labellisée PassivHaus. Cette rencontre a permis des échanges fructueux entre les membres du réseau et l'équipe de maîtrise d'ouvrage autour d'un enjeu : faire avancer la roue du progrès avec le matériau bois et permettre d'équilibrer les opérations de construction.

www.gipeblor.com

Le Douglas en marche



Lycée agricole d'Yssingeaux (43).
Architecte : Pierre Chomette,
Chomette-Lupî et Associés

Créée en 1993, l'association France Douglas œuvre à la promotion et à la valorisation des caractéristiques du Douglas sur le marché de la construction. Une démarche, réalisée avec le soutien de France Bois Forêt, qui suppose une bonne adéquation de l'offre aux attentes du marché.

lions de mètres cubes par an d'ici à 2030-2040. Il est vrai que cette essence présente de nombreux atouts, parmi lesquels une ex-

Le volume de sciages de Douglas produit aujourd'hui en France est de 800 000 m³. Un chiffre qui a triplé en vingt ans et qui devrait dépasser les 2 mil-

cellente résistance mécanique et une très bonne durabilité naturelle. L'association France Douglas met en avant ces qualités depuis plus de vingt ans. D'abord organe de

Programme
Réf. FBF : 12RD161
Budget FBF : 200 K€

promotion, elle s'est vu attribuer un important travail de structuration de l'offre. Objectif : mieux qualifier et harmoniser les produits destinés à la construction, afin d'améliorer leur lisibilité et leur fiabilité auprès des prescripteurs et professionnels du bâtiment. France Douglas est aidé en cela par France Bois Forêt, partenaire de l'association depuis 2008.

Conforter la ressource

Atteindre ces objectifs suppose également de travailler à l'amélioration de la ressource à long terme. France Bois Forêt soutient les programmes d'innova-

« Mieux qualifier et harmoniser les produits destinés à la construction, afin d'améliorer leur lisibilité et leur fiabilité »

tion et la valorisation de cette essence ; France Douglas s'y emploie à travers le programme Douglas Avenir. Porté par le ministère de l'Agriculture et prévu pour quatre ans, il vise justement la création d'une nouvelle génération de vergers à graines, avec des variétés plus résistantes aux évolutions attendues du climat et de meilleures caractéristiques technologiques. Il s'agit aussi de rapprocher les objectifs de production des sylviculteurs des besoins du marché. Le plan d'action quinquennal mis au point prévoit ainsi l'organisation de journées d'échanges entre producteurs et industriels. La constitution d'une base de données comprenant les principaux indi-

cateurs de la filière Douglas devrait également contribuer à une meilleure cohésion entre l'amont et l'aval.

Prescrire et communiquer

Du côté des professionnels du bâtiment, des actions techniques ont été menées en vue de compléter les travaux de qualification de l'offre de sciages et d'autres produits de construction. Outre une veille technologique et normative, France Douglas a élaboré deux nouveaux guides techniques sur l'emploi de l'essence dans la décoration et dans la rénovation ; ils viennent compléter le premier ouvrage sur la construction. Des démarches de communication ciblées ont aussi été assurées, principalement en direction des prescripteurs, industriels du bâtiment, maîtres d'ouvrage et décideurs. « Les Journées Prescription organisées à

Lyon et à Paris fin 2015 ont été un grand succès », rappelle Sabrina Pedrono, déléguée générale de l'association. Rassemblant architectes, techniciens et élus des collectivités autour de réalisations en Douglas dans les régions concernées, ces journées devraient avoir lieu dans d'autres régions cette année. France Douglas affirmera également sa présence à travers sa participation à plusieurs manifestations professionnelles, comme le Forum Bois Construction qui se tient à Lyon en avril, le Carrefour international du bois à Nantes, en juin, et le salon Euro-bois, à Lyon, en novembre. ♦

Pour en savoir plus : france-douglas.com



Photo : F. Montaux

▲ Les actions de France Douglas visent notamment à rapprocher les objectifs de production des sylviculteurs des besoins du marché.



Doc. : France Douglas

France Bois Bûche : des entreprises qui s'engagent



France Bois Bûche est le premier réseau français des professionnels du bois de chauffage. La marque accompagne ses adhérents dans une démarche de qualité globale.

« Permettre aux particuliers d'identifier les professionnels du bois de chauffage engagés dans une démarche de qualité »



Photo : Abibois

Structurer l'offre en bois bûches en France, engager les professionnels du bois de chauffage dans une démarche de performance de leurs produits et services, apporter aux consommateurs de la transparence : tels sont les objectifs de France Bois Bûche. Cette marque collective, créée à l'initiative de France Bois Régions et soutenue par de nombreux partenaires parmi lesquels France Bois Forêt, permet aux particuliers d'identifier les entreprises légales, d'obtenir des informations sur le produit qu'il achète ainsi que des conseils sur l'utilisation du bois de chauffage. En adhérant à la marque, les producteurs et négociants s'engagent à sélectionner des bois feuillus français, à respecter les quantités (en mètres cubes de bois empilés), à contrôler l'humidité du produit et à l'afficher sur la facture, à établir une relation de

confiance avec le client en éditant une facture détaillée.

Un réseau en expansion

Fort du soutien de ses partenaires parmi lesquels l'Interprofession nationale France Bois Forêt, et de la reconnaissance des particuliers, le réseau regroupe à ce jour, par son action, 200 professionnels répartis dans quinze régions engagées. En 2015, une nouvelle marque régionale, la marque Midi-Pyrénées Bois Bûche, a été validée par le comité de gestion national. La marque Auvergne Bois Bûche devrait l'être à son tour cette année. L'extension de la marque existante en Bourgogne à la région de Franche-Comté a également été validée en 2015. Une nouvelle marque couvrant les deux anciennes régions sera déposée et lancée en 2016. ♦

Programme
Réf. FBF : 14IR361
Budget FBF : 25 K€

Pour en savoir plus :
franceboisbuche.com



Fin 2015, le réseau France Bois Bûche regroupe **200 ayants droit** autour de **quinze marques régionales**. Le réseau couvre **seize régions administratives**, et les marques régionales sont animées par **quinze inter-professions régionales** de la filière forêt-bois.



Photo : Arfobois

463 000 mètres cubes de bois empilés ont été commercialisés sous la marque France Bois Bûche en 2015.

France Bois Bûche
Des entreprises françaises qui s'engagent

LES CONSEILS de mon FOURNISSEUR

ME CHAUFFER EFFICACEMENT AU BOIS BÛCHE !

Votre appareil performant a été installé par un professionnel, vous l'entretenez régulièrement et brûlez du bois bûche sec ? Bravo ! Vous pouvez encore optimiser la combustion pour vous chauffer avec efficacité : voici quelques conseils pour retirer le meilleur de votre investissement au quotidien !

ETAPE 1 / LE LANCEMENT DU FEU

Objectif > **Réchauffer rapidement le foyer !**

1. Cendrier vide + Foyer propre + **Entrées d'air totalement ouvertes et dégagées.**
2. Réalisez un tas avec :
 - un allume-feu écologique (fibres de bois et huile végétale) ou à défaut du papier journal,
 - du petit bois (bouleau, peuplier, résineux, ...) sous forme de plaquettes, d'écorce, de brindilles, ...
 - des petites bûches (ou des morceaux de bûches densifiées), placées par-dessus sans tasser les premiers éléments.

☞ l'air doit pouvoir circuler facilement au milieu de ce tas bien construit.
3. Enflammez l'allume-feu. **Fermez la porte de votre appareil et attendez que le feu prenne.** La chaleur va monter progressivement et réchauffer le foyer. Une fumée blanche peut apparaître temporairement : c'est l'humidité restant dans le bois qui s'évapore.
4. **Flammes vives + lit de braise** = disparition de la fumée -> on peut passer à la 2^e étape !

L'allumage classique

Bois d'allumage
(caprin, bouleau, ...)

Allume-feu

Bois de feu

Méthode plus écologique : l'allumage par le haut

WWW.FRANCEBOISBUCHE.COM

FBR
Fédération Française des Bois de Chauffage

Informez le consommateur

En 2014, une fiche « **Les conseils de mon fournisseur** » portant sur le stockage du bois de chauffage avait été créée à la demande des professionnels. Une deuxième fiche « **Se chauffer efficacement au bois bûche** » a été créée fin 2015. Elle fait le point sur la manière de démarrer son feu et de le gérer, afin d'éviter de gaspiller du bois ou de polluer l'atmosphère. Envoyées aux ayants droit pour qu'ils puissent l'utiliser auprès de leurs clients, ces fiches constituent un outil de communication supplémentaire pour les professionnels. D'autres fiches techniques « Les conseils de mon fournisseur » devraient être créées sur des thématiques précises.

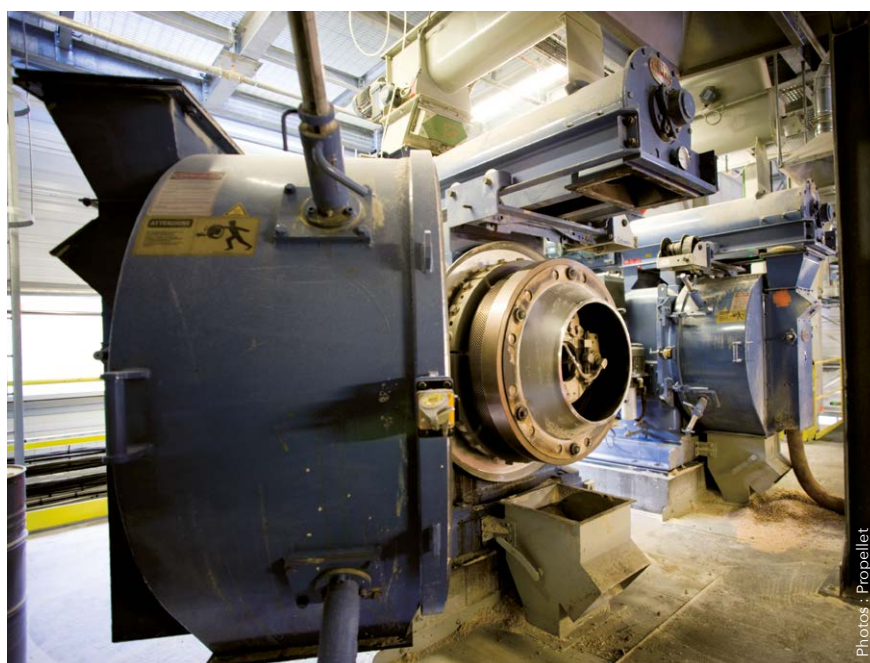
Propellet agit pour le granulé

L'association Propellet, soutenue par France Bois Forêt, participe à la structuration d'une filière du chauffage aux granulés bois de qualité. Véritable observatoire économique du secteur, elle a également pour mission la promotion de ce mode de chauffage auprès de différents publics, parmi lesquels les élus des collectivités.

Créé en 2008, Propellet France regroupe, aujourd'hui, près de 80 professionnels de la filière granulés de bois engagés à respecter les normes et certifications les plus strictes de leurs métiers. L'association œuvre pour structurer une filière de qualité et tirer l'ensemble du secteur vers le haut. Gestion de la certification ENplus, création d'une formation professionnelle pour les distributeurs de granulés en vrac, rencontres professionnelles, veille économique, communication... elle mène de multiples missions et s'appuie pour cela sur le financement de France Bois Forêt, complété par les cotisations membres, des aides privées et publiques, nationales et régionales.

Le granulé : une solution pour le collectif

Parce que le chauffage au granulé de bois est encore mal connu et parfois mal compris, Propellet communique sur ses avantages et ses spécificités auprès du grand public et des professionnels. « Après les installateurs en 2015, notre démarche, cette année, s'adresse plutôt aux prescripteurs de la construction et du bâtiment. Nous ciblerons plus particulièrement nos élus d'ici à l'an prochain », explique le directeur, Éric Vial. Cependant, l'association mène d'ores et déjà des actions à destination des communes. Ainsi, les Journées Montagne,



Photos : Propellet

▲ En dix ans, la production de granulés de bois a progressé de 45 % par an !



Programme
Réf. FBF : 13RD193
Budget FBF : 240 K€

organisées depuis deux ans, ont pour objectif de démontrer la pertinence du granulé en zone d'altitude. « Très dense, le granulé ne gèle pas, il est donc idéal dans les régions soumises à des températures négatives », précise Éric Vial. Des fiches références présentant des installations collectives dans des bâtiments publics sont par ailleurs disponibles. De plus, Propellet envisage une présence en 2017 au Salon des maires, à Paris, au sein d'un espace commun réunissant plusieurs professionnels de la filière bois.



« Après les installateurs en 2015, notre démarche, cette année, s'adresse plutôt aux prescripteurs de la construction et du bâtiment »

En attendant, l'association Propellet donne rendez-vous, les 24 et 25 mai prochain à Lille, sur Propellet Event : colloque national et temps fort du chauffage au granulé de bois à travers deux journées d'échanges entre professionnels. À cette occasion puis en juin, auront lieu les Pellet Cyclo Tours : une série d'événements festifs originaux. En faisant à vélo le parcours d'un granulé de bois de chez le producteur jusqu'à chez le client, ce « tour de France » a pour objectif de démontrer que le granulé est une énergie locale, écologique et économique. ♦

Pour en savoir plus :
propellet.fr



▲ À Dieulefit, dans la Drôme, quatre chaudières à granulés installées en cascade alimentent une salle de spectacle de 400 places et les locaux de la mairie.

Le granulé bois en chiffres

En 2014, la production de granulés de bois a dépassé le million de tonnes, pour une consommation de **900 000** tonnes (source SNPGB).

Sur les dix dernières années, la progression annuelle a été de **45 %**. Parallèlement, le parc de poêles à granulés de bois a dépassé les **400 000** appareils en 2014, et l'on compte **50 000** chaudières. Depuis dix ans, la croissance annuelle des ventes d'appareils est de **42 %** pour les poêles et de **38 %** pour les chaudières (source Observ'ER). Le marché reste toutefois à conquérir puisque les installations au granulé de bois ne représentent encore aujourd'hui qu'une faible part du marché global du chauffage : **9 %** du marché des appareils indépendants et **1 %** du marché des chaudières.

Le bois, une solution qui prend de la hauteur pour la ville de demain



▲ En trois ans, ADIVbois doit permettre de mobiliser des soutiens économiques pour la construction d'immeubles en bois de grande hauteur.

Créée pour gérer le Plan Bois de la Nouvelle France industrielle, ADIVbois promeut la construction d'immeubles de grande hauteur et leur agencement intérieur en bois français. Un objectif qui rejoint ceux de France Bois Forêt, partenaire de l'association.

Comparé à la Scandinavie ou à l'Allemagne, la France compte encore très peu d'opérations multiétages en bois. Mais les projets se multiplient, et l'on devrait voir s'élever plusieurs immeubles en bois de grande hauteur dans les années qui viennent. À l'origine de ce développement se trouvent bien sûr les efforts de recherche et les investissements réalisés par les professionnels de la filière, auxquels s'ajoute la forte impulsion donnée par les pouvoirs publics. Aussi le Plan Bois de la Nouvelle France industrielle

visait-il à actionner la commande publique et les leviers réglementaires nécessaires. Il est porté par le Codifab et l'Association pour le développement des immeubles à vivre en bois (ADIVbois) créée en 2014 et soutenue par le Codifab et France Bois Forêt. « ADIVbois se présente aujourd'hui comme un centre de ressources pour les promoteurs, les aménageurs, les collectivités locales qui auraient l'envie de construire en bois, mais qui ont besoin d'aide, d'outils, d'informations, explique Frank Mathis, président de l'association. Car il ne s'agit pas simplement de construire des immeubles, mais de créer une véritable dynamique permettant la massification de la construction bois. »

Programme
Réf. FBF : 15RD499
Budget FBF : 300 K€ par an sur 3 ans

Un projet fédérateur

La feuille de route prévoit la construction d'immeubles démonstrateurs jusqu'à quinze étages et, à plus long terme, de bâtiments de très grande hauteur (plus de trente niveaux) ; leurs structures porteuses et leur agencement intérieur permettront de valoriser diverses essences de bois issues des forêts françaises. Sont inclus au projet la réalisation de travaux visant à lever les divers freins techniques, réglementaires et culturels en vue d'utiliser le bois dans ces immeubles.

Le projet est constitué de multiples facettes (technique, réglementaire, design, architecture, marketing, labellisation...), lesquelles sont pilotées et suivies par sept commissions, véritables groupes de travail opérationnels. Le financement s'élève à 8 millions d'euros, dont 30% émanent du privé. Signataire d'une convention avec ADIVbois, France Bois Forêt soutient, pour sa part, le plan à hauteur de 300 000 euros par an pendant trois ans.

Concours d'architecture

Prochaine étape en juin prochain : un appel à manifestation d'intérêt, organisé par le PUCA (Plan Urbanisme Construction Architecture), permettra d'identifier cinq à dix territoires français intéressés par l'accueil de ces projets d'immeubles de grande hauteur en bois. Fin 2016, sera lancé le concours en conception/réalisation sur les sites sélectionnés et sur la base d'un cahier des charges élaboré par ADIVbois. Les équipes lauréates identifiées bénéficieront des études et expertises de l'association. Les premiers chantiers devraient donc démarrer en 2018. ♦

Pour en savoir plus :
adivbois.org



▲ Conférence d'ADIVbois, lors de la dernière édition du Mipim (Marché international de la promotion immobilière), à Cannes, le 16 mars 2016.



▲ Construction de 60 logements à Rive-de-Gier (42).
 Architecte : Tectoniques ; constructeur : Ossabois

Les normes au service de la filière forêt-bois

Intégré à l'institut technologique Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement (FCBA), le Bureau de normalisation du bois et de l'ameublement (BNBA) anime et coordonne les travaux de normalisation du bois, de ses produits dérivés et de l'ameublement. Une mission soutenue par France Bois Forêt, qui permet de répondre aux exigences de qualité des consommateurs finaux.

La normalisation est un processus d'élaboration d'un document de référence dont le but est de permettre une évaluation objective des produits ou services. Dans le secteur du bâtiment, les normes sont historiquement établies au sein de quatre bureaux de normalisation sectoriels, fonctionnant par délégation de l'Afnor. Le BNBA est l'un d'eux. « Notre mission consiste à élaborer des textes normatifs, au niveau national (NF), européen (CEN) et international (ISO), qui répondent aux besoins des industriels du bois, l'objectif étant d'aider au développement de leur activité », explique Frédéric Henry, directeur du BNBA. Bois ronds et sciés, parquets et lambris, bardages, mais aussi durabilité et chaîne de contrôle, cette instance couvre la majorité des secteurs d'activité du bois et de l'ameublement.

En tant qu'Interprofession nationale de la filière forêt-bois, France Bois Forêt missionne le BNBA pour qu'il travaille notamment sur la qualification de produits qui n'étaient, jusqu'ici, pas pris en compte par la normalisation. C'est le cas, par exemple, des produits en châtaignier et des platelages en bois. Pour ces derniers, un DTU est en cours de révision. Car si le BNBA gère un total de 600 normes, une cen-



Grâce au soutien de France Bois Forêt, le BNBA a travaillé sur la qualification de produits qui n'étaient, jusqu'ici, pas pris en compte par la normalisation. C'est le cas des platelages en bois.

Programme

Réf. FBF : 16PT509

Budget FBF : 70 K€



▲ La présence du BNBA à la commission de normalisation européenne a permis d'imposer le marquage CE des bois de structure par paquets, plutôt que par éléments.

taine fait l'objet de révisions plus ou moins lourdes chaque année. Au programme, en 2016 : la révision de la norme harmonisée sur les bois de structure, un travail sur le marquage CE des lamellés-collés, l'élaboration d'une norme européenne sur les bois croisés contrecollés (CLT)...

Agir pour ne pas subir

Afin que la norme constitue, pour les fournisseurs qui auront à la mettre en application, un véritable outil de conquête des marchés, il faut qu'ils adoptent une attitude offensive dans les travaux d'élaboration de ladite norme. Au niveau européen, le BNBA défend ainsi les positions nationales en partici-

pant aux groupes de travail et accompagne les industriels au sein de chaque commission. Même chose à l'échelle internationale où les difficultés sont amplifiées du fait de l'éloignement géographique et de la différence culturelle. « Cette présence est un enjeu stratégique pour la filière forêt-bois française », précise Frédéric Henry qui cite l'exemple du marquage CE des bois de structure que les pays présents au Comité européen de normalisation souhaitent voir imposer sur chaque élément. « Nous avons négocié auprès de la Commission européenne et réussi à obtenir un marquage

par paquets, ce qui permet des gains financiers et des économies

« La présence du BNBA est un enjeu stratégique pour la filière forêt-bois française »

de temps considérables. » C'est aussi cette influence qui a permis d'intégrer le bois à la norme sur la comptabilisation du stockage de carbone. Un atout de taille face à la concurrence des autres matériaux. ♦

Pour en savoir plus : fcba.fr

Observatoire économique : le baromètre de la filière forêt-bois

Depuis sa création en 2009, l'Observatoire économique de France Bois Forêt fournit des statistiques et des données économiques fiables et actualisées. Une mission essentielle pour aider les professionnels du bois à développer leur activité.

L'Observatoire économique de France Bois Forêt est un outil qui met à la disposition de tous les professionnels de la filière des informations statis-

tiques récentes sur l'ensemble des marchés de la filière. Son champ d'action couvre les secteurs de la sylviculture, de l'exploitation forestière, de la scierie, de l'emballage léger, de la palette, des caisses industrielles, du négoce... Cet outil dynamique enquête également sur les secteurs clients pour en appréhender les évolutions et mutations : parquets, charpentes et menuiseries, construction bois, produits techniques issus du sciage, bois-énergie...

Des études conjoncturelles

« Outre les chiffres existants, il s'agit de produire des données inédites et régulièrement actualisées », précise Éric Toppan, coordonnateur de l'observatoire. Prix et volumes des bois en forêts publiques ou privées, indices des prix du sciage et du bois-énergie, baromètre trimestriel de l'activité de la première et de la deuxième transformation... toutes ces informations donnent des indications aux professionnels de la filière pour agir sur les marchés, anticiper les tendances et gagner en compétitivité.

En complément des études statistiques sont menées des enquêtes qualitatives pointues. Ainsi, 3 000 propriétaires forestiers



Photo : France Douglas

▲ Les statistiques portent sur toutes les activités de la filière, de l'amont forestier à la deuxième transformation.

Programmes

Réf. FBF : 15OE478

Budget FBF : 135 K€

Réf. FBF : 15OE436

Budget FBF : 275 K€ sur 3 ans



Photo : France Bois Régions/France Bois Forêt/Plan Rapproché

▲ Cette année, le secteur de la palette, qui consomme près du tiers de la production française de bois, fait l'objet d'une étude détaillée.

sont interrogés chaque année pour connaître leurs motivations et leurs comportements économiques. Une note de veille sur la concurrence internationale est également réalisée tous les deux mois avec des focus sur certains pays. Grâce à une veille permanente, l'observatoire produit, chaque semestre, des comptes-rendus de conférences nationales ou internationales.

Des actions structurelles

Au-delà de ces observations régulières, plusieurs études structurelles sont conduites chaque année en fonction des tendances du marché et des attentes des adhérents de France Bois Forêt. Ainsi, l'Enquête nationale de la construction bois, menée tous les deux ans, permet de dresser un panorama complet de la place du bois dans le bâtiment. Cette année, le secteur de la palette, qui consomme près du tiers de la production française de bois, fait l'objet d'une étude détaillée.

Un travail approfondi sur la distribution de sciages et des produits dérivés a par ailleurs été réalisé auprès d'une centaine de distributeurs pour mieux connaître les modes de commercialisation de ces produits et les besoins du client final. Les résultats de cette étude seront présentés lors du Carrefour international du bois, à Nantes, en juin prochain.

Mise en commun

Pour renforcer cette veille économique, la tendance est aujourd'hui à la mutualisation des compétences privées et publiques. « Nous travaillons avec les ministères de l'Agriculture (DGPE), de l'Économie (DGE), de l'Environnement (DGE) et du Logement (DHUP), le Codifab et FBIE, à l'élaboration d'un outil commun, explique Éric Toppan. L'objectif est

d'avoir un suivi coordonné de l'activité économique de la filière afin de fournir des données encore plus pointues. » Si l'observatoire est un pilier de l'action, sa réalisation

« L'objectif est d'avoir un suivi coordonné de l'activité économique de la filière afin de fournir des données encore plus pointues »

a été confiée à FCBA et à l'IPEA (Institut de prospective et d'études de l'ameublement). Une première présentation du projet est attendue pour le mois de mai, et un site Internet commun, réunissant l'ensemble des données, devrait être opérationnel d'ici à la fin de l'année. ♦

Retrouvez chaque trimestre nos études de conjoncture sur observatoire.franceboisforet.fr

Emballage bois et aliments font bon ménage



Les fruits et légumes constituent le principal marché des caissettes en bois.

Photo: Snel

L'aptitude du bois au contact alimentaire est depuis longtemps avérée. Les études réalisées à l'initiative du consortium Emabois, principalement financées par France Bois Forêt, en apportent désormais la preuve scientifique.

Le bois fait partie des 17 matériaux autorisés au contact alimentaire, et plusieurs essences sont concernées. Mais dans un contexte de réglementation pointue, agences et autorités sanitaires françaises exigent une meilleure connaissance des migrations chimique, microbiologique, organoleptique des matériaux et objets en contact avec

des denrées alimentaires. C'est pourquoi le consortium scientifique Emabois, composé d'une dizaine de membres dont France Bois Forêt, a engagé, il y a trois ans, un programme de recherches visant à confirmer l'aptitude du matériau bois au contact alimentaire.

Preuves à la clé

Les études étaient consacrées aux trois filières françaises importantes utilisatrices d'emballages en bois que sont la filière fruits et légumes, la filière lait et produits laitiers et celle des produits de la mer. Près de 20 000 tests ont été réalisés, et

Programme

Réf. FBF : 12RD140

Budget global : 600 K€

trois essences françaises, les plus couramment exploitées pour l'emballage, ont été analysées : le peuplier, le pin et l'épicéa. Les travaux ont porté sur les volets microbiologique, chimique et sensoriel du matériau.

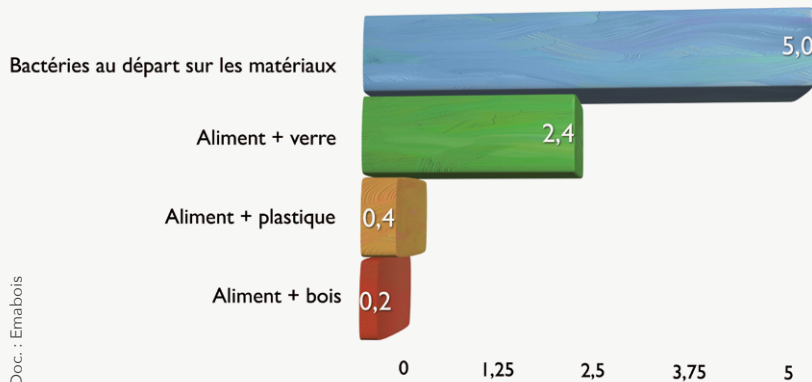
Dans tous les cas, les résultats sont favorables, permettant ainsi de construire, sur une forte base scientifique, un faisceau d'arguments qui vient souvent en contrepoint d'idées préconçues et d'à priori sur le matériau bois. En effet, il apparaît que, pour un grand nombre d'applications, en

« Un programme de recherches a confirmé l'aptitude du matériau bois au contact alimentaire »

s'appuyant sur un entretien et/ou un usage rigoureusement définis, suivis et contrôlés, il n'y a pas d'argument à la non utilisation du bois au contact alimentaire. L'ensemble des tests, scientifiquement robustes, fournira d'ailleurs des éléments nécessaires à la mise à jour de la réglementation française, voire européenne, du bois au contact alimentaire, et notamment, la fiche DGCCRF « matériau bois n° 2012-93 ». Ils permettront également aux fabricants d'emballages en bois d'avoir à disposition des outils d'analyse de références fiables et adaptés au matériau bois, synonyme de procédure pour la certification de l'emballage en bois au contact alimentaire. ♦

Pour en savoir plus :
emballage-leger-bois.fr
oniris-nantes.fr

Quelle que soit l'essence de bois, le transfert des micro-organismes du bois vers les aliments est inférieur à celui du verre et à celui du plastique.



Emabois : des experts de l'emballage bois

Le consortium scientifique Emabois, initié par le Pôle Emballage Bois, compte dix membres :

- trois organisations professionnelles françaises formant le Pôle Emballage Bois : Siel (Syndicat national de l'industrie des emballages légers en bois), Seila (Syndicat de l'emballage industriel et de la logistique associée) et Sypal-FNB (Syndicat de l'industrie et des services de la palette, commission technique de la FNB)
- le réseau européen des Emballages Grow International
- l'interprofession France Bois Forêt
- cinq établissements de recherche et/ou de formation français : Actalia Produits Laitiers, l'École supérieure du bois, l'ESIREims (École supérieure d'ingénieurs en emballage et conditionnement), l'institut technologique FCBA et Oniris-Nantes (École nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation, Nantes-Atlantique).

Promouvoir le bois français à l'international

L'association FrenchTimber a pour mission d'accroître la notoriété de la forêt et des produits bois français à l'international. Zoom sur ses principales actions.



▲ Très active sur les marchés asiatiques, l'association a ouvert un bureau en Chine en 2015.

Créée en 2001 à l'initiative de la Fédération nationale du bois (FNB), soutenue par la filière forêt-bois française à travers l'Interprofession nationale France Bois Forêt, FrenchTimber œuvre au développement des exportations des sciages et produits bois français. New Delhi, Dubaï, Cologne, Shanghai, Hô-Chi-Minh Ville, Birmingham... L'association participe ainsi à plus d'une dizaine de salons chaque année afin de

développer des contacts commerciaux et de trouver des débouchés. « *Notre démarche consiste à implanter le bois français à long terme, et ce à travers des actions menées dans la continuité* », précise Jean-François Guilbert, directeur de FrenchTimber. D'où l'ouverture, en 2015, d'un bureau en Chine avec deux collaboratrices chinoises, l'objectif étant de développer le marché dans le sud du pays. FrenchTimber œuvre également à la facilitation de l'approvisionnement en bois des entreprises étrangères en augmentant la visibilité de l'offre et du savoir-faire des industries françaises. Le Carrefour international du bois par exemple, également soutenu par France

Bois Forêt, sera, en juin prochain, l'occasion d'inviter des acheteurs étrangers à visiter des scieries du territoire. L'association diffuse par ailleurs des informations techniques et économiques aux acheteurs (importateurs, grossistes, industriels...) et aux prescripteurs internationaux. De même, elle accompagne les entreprises nationales dans leur démarche à l'export. « *Nous mettons par exemple à disposition de nos adhérents des listings de prospects qualifiés* », précise le directeur. Après la Grande-Bretagne en 2015, un recensement des acheteurs potentiels en Espagne et en Italie est en cours et sera disponible fin 2016. ♦

« *Implanter le bois français à long terme à travers des actions menées dans la continuité* »

Programme
Réf. FBF : 15FT474
Budget FBF : 400K€

Pour en savoir plus :
frenchtimber.com

ENTREZ DANS LE CLUB FRANCE DES PRODUITS BOIS



Vous proposez des produits élaborés à partir de bois français ? Cela mérite d'être reconnu !

Vous avez tout à gagner à le faire savoir avec la **marque bois français**, spécialement créée par des professionnels pour les professionnels.

En affichant le **logo bois français**, vous faites la différence et vous bénéficiez de la communication menée par la marque sur l'ensemble de la filière auprès de vos partenaires et clients.
Des actions qui font la différence !

Prenez de l'avance
en vous informant sur
www.bois-français.fr
ou en contactant l'Association
Préférez le Bois Français :
info@bois-français.fr
01 56 69 52 00



Des programmes en phase avec la stratégie



Photo : Hervouët

En 2016, France Bois Forêt soutiendra 87 programmes pour un montant total de 6,2 millions d'euros. L'ensemble s'inscrit dans la stratégie définie par l'interprofession et ses membres en faveur de la mobilisation des bois et de la valorisation de leurs usages.

Chaque année, entre le 1^{er} juillet et le 30 septembre, les organisations professionnelles membres de France Bois Forêt proposent des projets d'actions d'intérêt général pour la filière forêt-bois. Ces projets sont ensuite étudiés par un comité de développement composé de membres actifs, de partenaires et d'experts, ceux-ci ne pouvant être porteurs des projets qui leur sont soumis. En s'appuyant sur l'avis du comité de développement, le conseil d'administration de France Bois Forêt, réuni le 10 décembre 2015, a retenu 55 projets pour un engagement de 5,29 millions d'euros, auquel il faut ajouter 861 000 euros d'engagements antérieurs (32 programmes) ; cela représente un budget programmes de 6,2 millions d'euros en 2016, sur un prévisionnel de collecte à 7 millions d'euros.

Engagements antérieurs

Sur 149 programmes votés au cours des dernières années, 116 sont terminés et 32 sont en cours de finalisation. Il s'agit, pour la majorité d'entre eux, de projets dont la mise en œuvre est répartie sur plusieurs années et qui sont liés soit à la recherche et au développement (18 programmes), soit à l'observation économique (7 programmes). Les programmes en lien avec la recherche et le développement ont vocation à permettre une meilleure valorisation de la ressource forestière française avec, par exemple, un projet intitulé « L'avenir des chênes ». Parallèlement, plusieurs programmes portent sur la valorisation des résineux : c'est le cas de l'offre de produits en Douglas dans la construction (200K€), de l'impact de la provenance géographique des pins (maritime, laricio, sylvestre) sur la durabilité des bois (200K€) ou encore de la caractérisation du pin d'Alep en structure...

Programmes transversaux 2016

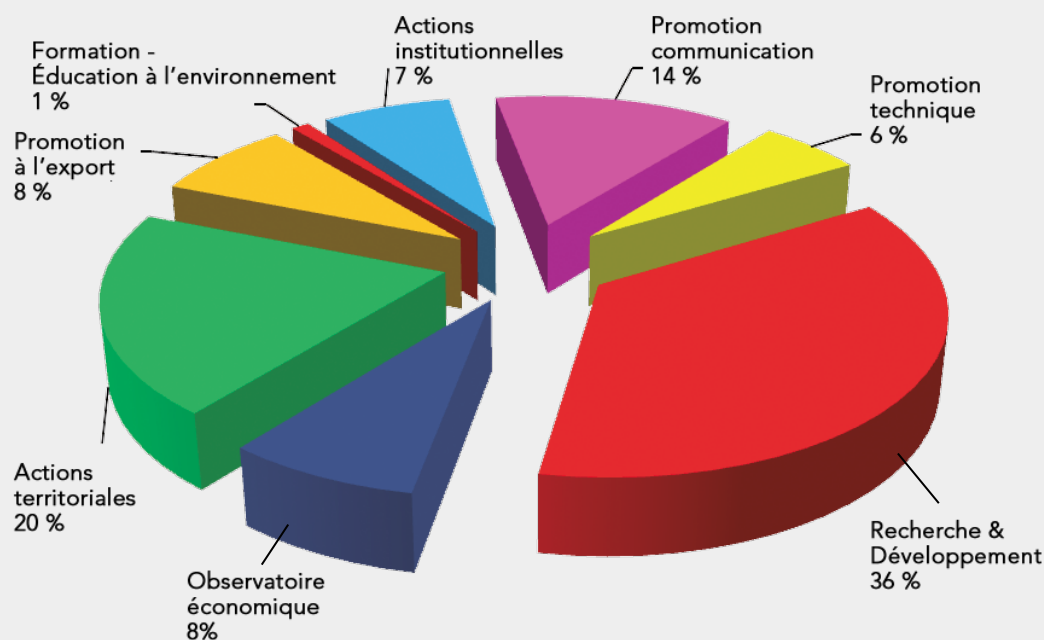
Les programmes transversaux sont ceux qui concernent une majorité de membres actifs et de partenaires. Il peut s'agir d'actions de promotion, de communication, d'observation économique, de recherche et développement, de prescription ou encore d'actions en lien avec la formation. On retrouve notamment dans les projets transversaux le soutien aux interprofessions régionales bois, dans le cadre du programme de prescription des bois français en régions (800K€), celui apporté à l'association FrenchTimber dans le cadre du développement des exportations françaises de sciages et produits bois français

Programmes

Budget validé en CA du 10.12.2015 :

- Actions sectorielles : 2 500K€
- Actions transversales : 2 790K€
- Reliquat engagements antérieurs : 861K€

Répartition du budget programmes de France Bois Forêt en 2016



(300 K€), ou encore le programme ADIVbois visant le développement d'immeubles qui concilient belle hauteur et ameublement en bois (300 K€). En 2016, France Bois Forêt soutiendra 12 programmes transversaux pour un montant total de 2,79 M€. À noter qu'un programme peut parfois englo-

« 87 programmes pour un montant total de 6,2 millions d'euros sont soutenus en 2016 »

ber plusieurs actions : le soutien apporté au CNDB (320 K€), qui comprend des actions événementielles (salons, colloques), d'information ou des publications (revues *Séquences Bois*), en est un bon exemple.

Programmes sectoriels 2016

Les programmes sectoriels concernent généralement un secteur d'activité qui peut relever soit du premier collège de France Bois Forêt (sylviculture/production forestière), soit de son deuxième collège (exploitation forestière et transformation du bois). Les premiers concernent par exemple l'adaptation des essences au changement climatique (116 K€), la mobilisation des propriétaires forestiers afin de dynamiser la gestion (145 K€) ou la nomination de référents forêt-territoire en régions afin de sensibiliser les élus à la gestion durable de leurs forêts (260 K€).

Les projets 2016 en lien avec le deuxième collège comprennent des volets recherche et dévelop-

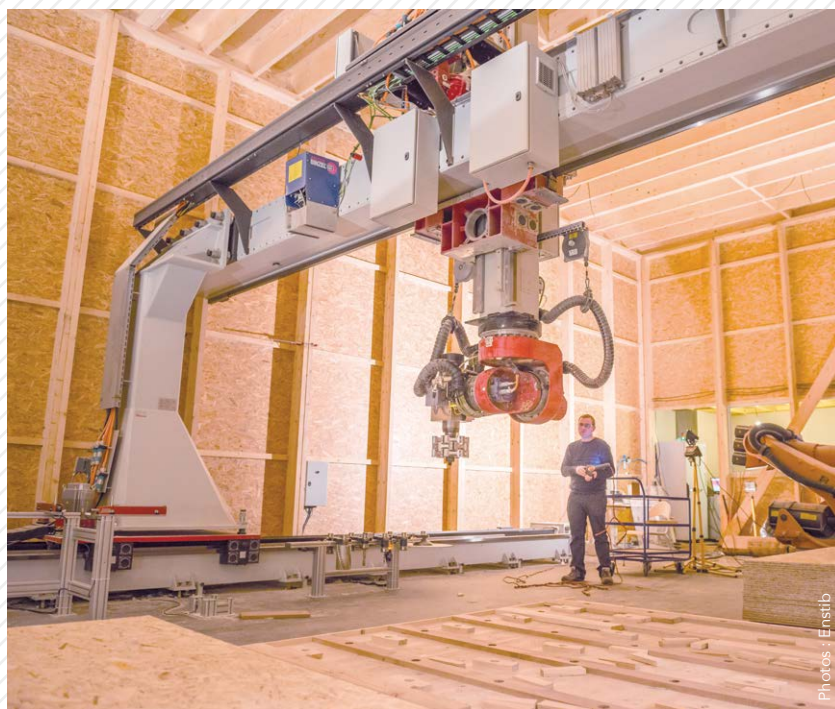
pement : THT feuillus résineux (52 K€), classement Upec des parquets (16,5 K€), etc. Certains programmes de R&D font l'objet de cofinancements Codifab/ministère de l'Écologie et du Développement durable : programme thermique d'été (47 K€), ou programme Arbre (68 K€). Toujours dans ce deuxième collège, France Bois Forêt accompagne des programmes en lien avec l'adaptation de l'offre à la demande (96 K€), le recensement de l'offre par produits ou par essences (95 K€), la prescription du chauffage au granulé de bois (34 K€) ou encore les bonnes pratiques environnementales (59 K€). En 2016, France Bois Forêt soutiendra 43 programmes sectoriels pour un montant total de 2,5 M€. ♦

Pour en savoir plus : franceboisforet.fr

TRIBUNE

Les écoles d'ingénieurs en prise directe avec les entreprises

Préparer les cadres de l'industrie du bois est une préoccupation majeure pour l'École nationale supérieure des technologies et industries du bois, située à Épinal. S'il est facile de s'adapter aux besoins d'aujourd'hui, il est largement plus complexe de former les dirigeants qui seront encore en activité dans quarante ans.



▲ Cellule robot Enstib/Lermab/Cran. Le prototype développé permet la manutention, l'usinage et le montage d'éléments liés à la construction (murs, éléments porteurs, etc.).



Pascal Triboulot,
directeur de l'Enstib

Paru en 2012, le rapport Pipame, qui s'intéressait aux marchés actuels des nouveaux produits issus du bois et aux évolutions à échéance 2020, distinguait trois grands axes de développement : celui du bois dans la construction, qui constitue le moteur de l'innovation ; celui du bois-énergie, en insistant sur le développement des biocombustibles et sur l'intégration des bois en fin de vie à cette filière ; enfin, celui de la chimie verte ou des biomatériaux à base de bois.

Les parcours de formation qu'offre aujourd'hui l'École nationale supérieure des technologies et industries du bois (Enstib) sont parfaitement en accord avec la réalité de la filière et les perspectives qui en sont faites. Les élèves ingénieurs peuvent choisir des cursus qui feront d'eux des spécialistes du bois dans la construction (60% des emplois en 2016), du bois-énergie, ou encore de la chimie des matériaux biosourcés. Un quatrième parcours, transversal aux trois premiers, les forme à l'ingénierie des systèmes industriels, formation où logistique, robotique et traçabilité sont très présents.



▲ Valorisation énergétique des bois pollués, Enstib/Lermab.

Le tableau suivant précise l'importance de l'activité de recherche sur la période 2010-2015 (Extrait du dossier d'audit de la Commission des titres d'ingénieur, décembre 2015).		
Publications scientifiques internationales	420	Augmentation de plus de 100% par rapport à la période 2003-2009
Brevets	17	Augmentation de plus de 300% par rapport à la période 2003-2009
Contrats industriels de recherche	70	Augmentation de plus de 100% par rapport à la période 2003-2009
Programmes de recherche internationaux	12	Augmentation de plus de 100% par rapport à la période 2003-2009
Thèses de doctorat soutenues	57	40 doctorants en permanence sur le site Enstib

Miser sur la R&D

L'Enstib a bien conscience que l'accélération exponentielle des changements technologiques permet difficilement de prévoir ce dont l'industrie du bois aura besoin dans quarante ans. Mais pour s'y préparer au mieux, elle mise sur une activité recherche et développement extrêmement dynamique, et sur un positionnement systématique sur tous les maillons de la filière forêt-bois. Grâce aux équipes relevant de trois laboratoires - Lermab (USC sous contrat avec l'Inra), Cran (CNRS) et IJL (CNRS) -, les résultats de la recherche, qui sont les indicateurs des évolutions des décennies prochaines, sont

présents dans les enseignements en perpétuelle évolution (*voir tableau ci-dessus*). La philosophie de l'Enstib pour anticiper sur les métiers de demain dans notre filière se résume en une phrase : pour ne pas avoir à subir l'innovation, il faut la préparer et en être les acteurs essentiels. Démarche par ailleurs originalement illustrée par l'organisation et l'accueil, sur son campus, des Défis du Bois 3.0, du 16 au 23 avril 2016. Ce concours a été soutenu par France Bois Forêt en 2014 et 2015. ♦

Pour en savoir plus :
enstib.univ-lorraine.fr
inra.fr - cnrs.fr

« L'Enstib mise sur l'activité R&D et un positionnement systématique sur tous les maillons de la filière forêt-bois »

TRIBUNE

La voie de l'apprentissage

À la rentrée 2013, l'École supérieure du bois créait la première formation d'ingénieur en alternance pour la filière forêt-bois. Un cursus orienté vers l'innovation industrielle et la conception centrée sur l'utilisateur.



▲ Le diplôme d'ingénieur de l'ESB par la voie de l'apprentissage prépare en trois ans les futurs cadres de la filière forêt-bois dans les domaines de la construction, de la production, de la logistique, de l'approvisionnement, de la distribution et du commerce.



▲ La formation a été mise en place en partenariat avec l'École de design Nantes Atlantique (44).



Arnaud Godevin,
directeur du groupe ESB

L'innovation, c'est rendre indispensable ce qui était impensable hier... Plus que jamais, cette conception doit s'appliquer aux entreprises de la filière forêt-bois afin qu'elles puissent faire face aux mutations technologiques, industrielles et sociétales qui les attendent, et trouver de nouveaux marchés. C'est avec cette ambition de former des ingénieurs à prendre une part active du changement dans l'entreprise et à maîtriser le processus d'innovation que l'ESB a ouvert vingt places d'apprentis en 2013.

Accompagner l'innovation

Un ingénieur est en capacité de répondre aux enjeux industriels de la transformation d'un matériau au cœur des préoccupations environnementales, de l'économie et de ses incertitudes, aux évolutions très changeantes des consommateurs, de l'internationalisation des marchés... Le programme en apprentissage proposé par l'ESB ouvre une porte sur l'écoconception, la création, le design et l'innovation. L'apprenti ingénieur, formé en partenariat avec l'École de design Nantes Atlantique, apporte à son entreprise d'accueil des approches méthodo-



▲ La première promotion d'apprentis ingénieurs sera diplômée cette année.

logiques applicables à la création de produits tout autant qu'à l'organisation industrielle privilégiant l'innovation.

Un vivier de compétences

La formation par apprentissage favorise l'intégration de jeunes aux entreprises soucieuses de la transmission de leurs savoirs, acquis au fur et à mesure des générations, mais qui souhaitent aussi les confronter aux pensées modernes. Elle mixe les apports théoriques et les expérimentations concrètes lors des alternances entreprises/école. Et pour que l'entreprise adopte des pratiques différentes, l'apprentissage apporte une progressivité grâce à la confiance qui s'établit entre l'apprenti et son maître d'apprentissage.

Des fondamentaux à la spécialisation

Au cours des trois années du cursus, les apprentis acquièrent les fondamentaux des métiers de l'in-

génieur : sciences, technologie, management... Les enseignements spécifiques à l'innovation et à la conception industrielle consistent à connaître les interlocuteurs de l'ingénieur dans les métiers de la création (architecture, design de produit, design d'espace) et à maîtriser la méthodologie nécessaire à la mise en place de processus innovants (innovation incrémentale et innovation de rupture). En troisième année, les apprentis mettent en place un projet novateur dans leur entreprise et exploitent ces acquis dans le cadre du projet de fin d'études.

L'ESB va diplômer les premiers apprentis ingénieurs cette année. Au cours de leur formation, ils auront ainsi travaillé sur du mobilier d'exposition, un tabouret augmenté, la redynamisation des gares secondaires, la restauration évolutive en festival... ♦

Pour en savoir plus :
ecoledubois.fr

« Former des ingénieurs à prendre une part active du changement dans l'entreprise et à maîtriser le processus d'innovation »

Cop 21 suites, filière forêt-bois : investir pour l'avenir avec la Cop 21

En amont de la Cop 21, la filière forêt-bois, qui représente 440 000 emplois et 60 milliards d'euros de chiffre d'affaires, s'est réunie pour identifier de nouveaux outils d'investissement. L'enjeu majeur est de financer l'économie de la filière à travers la mobilisation de capitaux.



Le 5 novembre dernier, 530 professionnels ont participé au colloque « Filière forêt-bois et changement climatique : investir pour l'avenir ». Organisé par France Bois Forêt, France Bois Industries Entreprises et l'Association des sociétés et groupements fonciers et forestiers, ce colloque soutenu également par l'Ademe et la Cop 21 a rassemblé pour la première fois la filière et les professions financières. Comme l'a affirmé Emmanuel Macron, ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, « il y a peu de

les entreprises de la forêt et du bois peuvent compter sur notre mobilisation ».

De nouveaux leviers de financement

Ce colloque confirme l'intérêt d'investir dans un secteur en plein développement, qui est un des leaderships environnementaux. En plus de la nécessaire dotation budgétaire qui doit revenir au Fonds stratégique de la forêt et du bois pour assurer son avenir et son efficacité, plusieurs pistes de financement sont identifiées : marchés volontaires du carbone, financements participatifs et épargne solidaire, capitaux des assureurs vie, groupements forestiers d'investissement (GFI) pour les particuliers... Des investissements dans la recherche et l'innovation sont nécessaires pour valoriser les forêts françaises de production.

En effet, une forêt non gérée captera quatre fois moins de CO₂. Ces investissements doivent aussi contribuer à développer de nouveaux marchés et produits, avec des industries de transformation et des entreprises qui dynamiseront la gestion forestière et la sylviculture, et conforteront les services environnementaux. En conclusion de ce colloque, Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, a annoncé la prochaine mise en place d'un appel à manifestation d'intérêt sur les bâtiments de grande hauteur. « Nous devons être ambitieux et accélérer le développement de projets porteurs et innovants de la filière forêt-bois. La France ne peut plus être en retard. » ♦

« Mobiliser les investissements pour dynamiser l'économie de la filière »

filières qui ont autant de richesses et de potentiels de valorisation,

Pour en savoir plus : franceboisforet.fr

Cop 21 suites, collaboration franco-québécoise



▲ Cette troisième édition du Forum franco-québécois Bois&Forêt s'est enrichie d'un volet international en ouvrant les débats à l'ensemble des pays de la francophonie.

Depuis 2013, le Forum franco-québécois Bois&Forêt, soutenu par France Bois Forêt est le rendez-vous annuel d'échanges pour l'ensemble des professionnels de la filière. Le 2 novembre 2015, l'événement a rassemblé des chercheurs, des élus et des techniciens de la forêt et du bois. Les ateliers et les concertations d'experts ont permis de dégager de nombreux axes de travail positionnant la forêt et le bois comme une réponse aux défis posés par le dérèglement climatique. Six recommandations en sont issues ; l'ensemble des participants s'est engagé à les porter devant la Cop 21 et, au-delà, auprès de toutes les instances susceptibles de les prendre en compte pour agir.

Six recommandations

La première consiste à renforcer le rôle des intervenants publics et privés afin d'accroître l'importance et la place de la forêt et du bois dans les politiques climat. La deuxième porte sur le remplacement de certains matériaux et énergies fossiles en valorisant les ressources renouvelables de la forêt et du bois. Amplifier le rôle de la recherche pour appuyer les processus décisionnels d'adaptation des forêts et de la foresterie au changement climatique est un troisième axe de travail : il est ainsi recommandé de prendre en compte les connaissances et les innovations scientifiques construites par les collaborations internationales comme une base objective.

Soutenu par France Bois Forêt et piloté par la Fédération nationale des communes forestières, le Forum franco-québécois Bois&Forêt s'est tenu à Paris en novembre dernier. Cette troisième édition a mis l'accent sur la lutte contre le changement climatique.

Quatrième recommandation : il faut faire entrer la forêt et le bois dans la ville en mettant en avant les bienfaits des arbres et du bois dans les espaces urbains. Le bois doit aussi être davantage utilisé dans la construction, en substitution à d'autres matériaux, et c'est l'objet du cinquième axe de travail. Enfin, l'ensemble doit s'accompagner d'une véritable stratégie de communication à l'échelle internationale, qui mette en lumière les atouts du bois et de la forêt comme atténuateurs du changement climatique. ◆

Pour en savoir plus : fncofor.fr

Participation FBF pour la Cop 21

Forum Forêt du 13 nov. 2015, à traiter dans *La lettre B* n°19 : 30 K€, Fransylva
Forum franco-québécois : 30 K€, FNCOFOR
Colloque CESE : 30 K€

Le bois s'expose



Bâtiment passif en bois pour l'internat et le foyer du lycée général et technique de Saint-Genis-Laval (69). Rue Royale Architectes, Lyon (69) ; Jean-Baptiste Gondin, Favrat Construction Bois, Orcier (74).

Photo : Erick Salliet

Grâce au soutien financier de France Bois Forêt, plusieurs rendez-vous mettront en avant l'usage du matériau bois dans la construction et valoriseront à l'international les savoir-faire et produits des entreprises hexagonales. Rendez-vous est donné par la filière forêt-bois française pour répondre aux enjeux environnementaux et aux exigences de la Cop 21. Un dynamisme illustré par trois dates.

Forum Bois Construction : dans le droit fil de la Cop 21

Après Nancy en 2015, c'est à Lyon que se tient la 6^e édition du Forum Bois Construction. Du 13 au 15 avril, le colloque réunit plus d'un millier de congressistes et 131 intervenants venus présenter l'image la plus actuelle possible de la construction bois en France et en Europe. Après une première journée de visites de réalisations en bois autour de Grenoble et en Isère, la séance plénière du 14 avril est centrée sur les atouts

du bois face aux exigences de la Cop 21 et les enjeux carbone. Celle du 15 est orientée sur la maîtrise d'ouvrage et le logement en bois. France Bois Forêt, partenaire financier de l'événement, y est bien sûr présent aux côtés du CNDB.

Pour en savoir plus : forum-boisconstruction.com

Programme

Réf. FBF : 16PC526

Budget FBF : 30 K€



Photo : NVBCom

► Un millier de personnes sont attendues à Lyon, du 13 au 15 avril prochain.

Prix national de la construction bois : c'est parti pour 2016

Créé en 2012, le Prix national de la construction bois avait initialement pour ambition de fédérer les différents concours régionaux et de valoriser au mieux l'utilisation du bois dans l'architecture et la construction. Né de la volonté de France Bois Régions de mettre en lumière les initiatives françaises les plus emblématiques dans le domaine de la construction bois, il a été mis en place en partenariat avec le CNDB (Comité national pour le développement du bois) et le VIA (Valorisation de l'innovation dans l'ameublement), avec le soutien de France Bois Forêt et du Codifab. L'an dernier, vingt lauréats ont été sélectionnés parmi plus de 800 projets déposés, portant ainsi à près de 3 000 le nombre de réalisations



▲ Lycée Nelson-Mandela à Nantes (44), Premier Prix Bâtiments publics éducation et culture. Agence François Leclercq Architectes Urbanistes.

en compétition depuis la première édition. Cette année, les candidats avaient jusqu'au 25 mars pour proposer leurs projets, ceux-ci étant consultables sur le site www.prixnational-boisconstruction.org. La remise des prix aura lieu fin septembre à CAP 120, Paris 11^e, siège de la filière forêt-bois en

France, et au congrès de l'Union sociale pour l'habitat.

Pour en savoir plus :
prixnational-boisconstruction.org

Programmes

Réf. FBF : 16IR545

Budget FBF : 90 K€



▲ Lors de sa dernière édition, le salon a rassemblé 530 exposants et plus de 10 000 visiteurs venus de soixante pays.

Carrefour du bois : valorisation internationale

Du 1^{er} au 3 juin prochain, le Carrefour international du bois, salon leader européen du matériau bois, permettra aux entreprises françaises de valoriser leurs produits auprès d'ache-

teurs français et internationaux. Le développement de son visitorat venu de l'étranger est aussi un axe stratégique et nécessite des investissements importants. C'est la raison pour laquelle France Bois Forêt soutient cet événement depuis plus de dix ans.

L'Interprofession nationale y sera présente sur un stand de 100m² dont l'aménagement et l'animation sont pilotés par la Fédération nationale du bois. L'espace présentera les atouts des multiples usages des essences résineuses et feuillues. Organisé par l'interprofession régionale Atlanbois et le Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire, le Carrefour international du bois sera le rendez-vous pour faire le point sur les marchés et les techniques, planifier des rendez-vous d'affaires efficaces et faire vivre une dynamique de filière.

Pour en savoir plus :
timbershow.com

Programme

Réf. FBF : 15PT506

Budget FBF : 200 K€

RETROUVEZ FRANCE BOIS FORÊT
AU CARREFOUR INTERNATIONAL DU BOIS
STAND BOIS FRANÇAIS GP-A18 • STAND SOLUTIONS BOIS H4-E15

CARREFOUR INTERNATIONAL DU BOIS

WWW.TIMBERSHOW.COM

1 | 2 | 3 JUIN
2016 NANTES
FRANCE

SALON LEADER EN EUROPE

OBTENEZ
VOTRE BADGE D'ACCÈS
GRATUITEMENT
SUR NOTRE SITE



Espace mis à disposition gracieusement dans le cadre du partenariat avec France Bois Forêt

Une organisation :

Atlanbois
le bois à sa source

NANTES
SAINT-NAZAIRE
PORT

Avec le soutien de :

